

LE GUIDE DE L'ETUDIANT 1987

ILS SONT UNANIMES

- Enfin!* LE BIGAROT
- Chébran.* L'HIBERNATION
- Incorruptible.* LE PANARD DÉCHAINÉ
- Planant.* L.S.D
- Sorti trop tôt pour qu'on puisse
en dire quoi que ce soit.*
L'ÉVÉNEMENT DE LA VEILLE DU JEUDI
- Diététique!* RIKA ZARAI
- Apostrophant!* BERNARD PIVAUT
- Poilant...Bande d'empoirés!* PELUCHE

ager **un**
ef

Association Générale des
Étudiants de Rouen

SOMMAIRE DES ARTICLES

GUIDE DE L'ÉTUDIANT DE ROUEN

Sommaire	1
Editorial	2
L'Université à 20 ans	3.4
L'Université bouleversée par les réformes	5.6
L'inscription	7.8
L'Université, comment ça marche ?	10
Les diplômes	11
Les examens	12
L'A.G.E.R. se présente	14.15
33 Mauvaises excuses pour ne pas adhérer à l'AGER/UNEF	16
La Coopérative	17
Lettres-Sciences humaines	18.20
Les Sciences de l'éducation	21.23
Psycho	24
Les U.V. Libres	25.26
Droit/Sciences Eco	27.32
Sciences	33.36
L'I.U.T.	37
Médecine « Ton univers impitoyable »	38.41
L'École d'Architecture de Normandie	42
L'AHÉR/UNEF	43
Les transports	44.46
Comment se loger ?	47.49
La Cité Universitaire	50.52
Cité U., qui es-tu ?	53.54
La cafétaria des étudiants	55
Les R.U.	56
Les Bourses	57.59
Etudiants salariés	61.62
Etudiants étrangers	63
Le Service National	64.66
Les bibliothèques et les musées	67
Les monuments et musées	68
Où sortir ?	70.71.72

Nous tenons à remercier tous les annonceurs pour la confiance qu'ils nous ont accordé pour réaliser cette brochure. Ainsi que l'imprimerie.

Egalement tous les étudiants (et ils sont nombreux) qui ont participé à sa rédaction, Philippe Bomoushi pour ses dessins humoristiques et l'atelier de photographie de Paris-Normandie.

Commission paritaire N° 1142 D73 Supplément à UNEF INFORM N° 53

EDITO

Voici donc la seconde édition tant attendue du Guide de l'Étudiant de Rouen. Afin d'être toujours mieux informé et d'établir un premier contact de rentrée, l'A.G.E.R.- U.N.E.F. l'a voulu plus beau et plus complet que l'an dernier.

Vous y trouverez outre une présentation de l'Université de chaque facultés, tout ce qu'il faut savoir et qui touche notre vie d'étudiant (transport, logement, bourses, travail, service national...). Nous avons également voulu y apporter des réflexions, des critiques, des propositions sur tous ces sujets afin de prouver que d'autres solutions existent et que les étudiants peuvent s'exprimer.

Déjà, en 1986, notre Association Générale s'est considérablement développée avec les services de la Coop A.G.E.R. avec la création d'associations en psychologie (A.R.E.P.- U.N.E.F.) en Histoire (A.H.E.R.-U.N.E.F.) et en cité U. (A.R.PA.BO).

Elle a mené de nombreuses campagnes pour faire entendre la voix des étudiants (bus, sécu, inscriptions, examens...) et recueilli la majorité des voix et des élus lors des dernières élections universitaires.

Cela représente toute une somme de moyens mis en place par les étudiants eux-même pour se défendre, travailler dans les meilleures conditions, réussir et vivre activement ses études. Cette année, les projets ne manquent pas et chacun peut y apporter ses idées, son énergie pour les réaliser. Ensemble ! Nous espérons vous retrouver nombreux à l'Association Générale des Etudiants de Rouen et vous souhaitons à tous une bonne année universitaire, une pleine réussite dans vos études et votre vie.

Pascal LE LEPVRIER, Président
Dominique LOUIS, Trésorier





WATTMANN



CASSETTE AUDIO

FUJI type normal FR 60	12,50 F	10 F par 10
FUJI type normal FR 90	14,00 F l'unité	11,50 F par 10
FUJI CRO 2 FR 11 60	16 F l'unité	14 F par 10
FUJI CRO 2 FR 22 90	18 F l'unité	16 F par 10
THAT'S cassette haute définition		
THAT'S type normal FX 60	20 F l'unité	18 F par 10
THAT'S type CRO 2 EMX 60	27 F l'unité	24 F par 10
THAT'S type Metal MGX 60	30 F l'unité	28 F par 10

CASSETTES VIDÉO

FUJI 120	53 F l'unité	50 F par 5
FUJI 180	63 F l'unité	59 F par 5
FUJI 240	80 F l'unité	75 F par 5
FUJI EC 30 : Spécial caméscope		70 F

HI FI

CHAÎNE 2 x 40 w : 4 éléments	1 890 F
CHAÎNE 2 x 50 w complète	3 690 F

RIVE DROITE : 43 c, Blvd de Verdun
76000 ROUEN (100m. place du Boulingrin)

TÉLÉVISEUR

TV PHILIPS 66 cm. stéréo. 4 hp multistandard
ET BEAUX D'AUTRES MARQUES : SONY - PHILIPS
J.V.C. - PANASONIC - HITACHI - SABA - RADDOLA

6.390 F

AUTO-RADIO

AR K7 Stéréo AM.FM. 2 x 7 w
Auto-Revers avance et retour rapide, 2 x 7 w

385 F
645 F

RADIO K7

Radio K7 mono. 4 gammes d'ondes JF 515.
Radio-Réveil LANSAY
WALKMAN

289 F
124 F
135 F

SONO

Mixage 5 entrées
Platine disque Démarrage instantané
Enceinte 300 w

490 F
1 890 F
la pièce 1 990 F

LUMIÈRE

Rampe 3 spots avec modulateur
PAR. 36 couleurs
Lampe 60 w couleur

290 F
79 F
10 F

RIVE GAUCHE : 9, Avenue de Bretagne
76100 ROUEN (100m. Préfecture)

VOUS PENSEZ VOYAGE, PENSEZ OTU!

ORGANISATION POUR LE TOURISME UNIVERSITAIRE

L'OTU

Vous fournit toute l'année à des tarifs préférentiels, tous vos billets d'avion ou d'autocar.

L'OTU

Vous propose dans ses brochures HIVER/PRINTEMPS et ETE, week-ends, séjours, circuits et grands voyages.

L'OTU

Etudie et organise pour vous, tous vos voyages d'études ou de fin d'année.

L'OTU

Vous délivre :

- la carte internationale d'étudiant,
- les contrats d'assurances ISIS,
- une garantie OTU-Assistance,
- une carte de réduction sur les locations de voitures.

QUAND VOUS PENSEZ VOYAGE AYEZ LE REFLEXE OTU!



OTU-CROUS, Cité Universitaire du Panorama,
Pavillon Corneille, 76130 Mont Saint Aignan TEL: 35.70.21.65

L'UNIVERSITÉ A 20 ANS

Créée officiellement en 1966 en plein essor économique, afin de permettre aux jeunes de la région de poursuivre sur place des études supérieures, l'université de Rouen ne paie pas de mine avec son aspect tristounet et anodin. Pourtant son niveau est assez bon, elle propose un large éventail de formations (surtout les cycles) et délivre plusieurs milliers de diplômés par an. Y travaillent des équipes de recherche dynamiques et des étudiants animés en grande majorité par la volonté de réussir.

Mais lui donne-t-on les moyens d'assurer sa mission de service public ? Au delà des discours autosatisfaits des festivités, au delà des replâtrages, des coups de tondeuse ou de peinture pour l'occasion ou du goudronnage des chemins boueux (depuis le temps...), il nous apparaît nécessaire de dresser un bilan réaliste, sans concessions et de jeter de nouvelles bases pour un vrai développement. Qu'en est-il après ses 20 ans d'existence ?

- Sa situation excentrée en fait vraiment un microcosme, un univers à part, isolé de la ville, de son activité économique et de son animation. La vie y est assez morne.

- Les formations restent largement théoriques (sauf Médecine et I.U.T.) et les 2^è et 3^è cycles sont peu développés. L'inertie pédagogique domine. Cependant, la période récente a vu un éclatement régional intéressant avec la création de l'Université du Havre et de l'I.U.T. d'Evreux ainsi que le développement de formations spécialisées (D.U.T. génie électrique, filières F.L.E. M.S.T. comptable, D.E.S.S Sciences de l'Education...)

- Ses constructions ont mal vieilli (vite fait, bien fait) et la surface bâtie n'a pas augmenté depuis 20 ans (sauf pour les centres de recherche) alors que le nombre d'étudiants a plus que doublé : de 7 à 15 000. A tous les niveaux, elle n'a jamais eu les moyens de se développer : budgets, locaux, profs, heures de cours, matériel pour les T.D... Il manque de tout. Ce qui explique les mauvaises conditions d'études que nous vivons : amphis bondés, T.D. surchargés, examens dans les halls...

- De plus, nous subissons une orientation nationale tout à fait négative : insuffisance des moyens sociaux (bourses, cité U...), insuffisance de budget de l'enseignement supérieur, désengagement financier de l'Etat, réformes successives.

Pas étonnant dans ces conditions que 50% des étudiants ressortent de l'Université sans autre diplôme que le Bac. Et encore, ce taux d'échecs et d'abandons est-il bien supérieur en Droit-Eco ou Médecine. Commencer sa vie par un échec est toujours un peu amer, mais bien au delà, ce gâchis humain pose le problème de l'efficacité du système universitaire dans la région Haute Normandie qui détient le triste record de la sous-scolarisation et connaît une grave crise économique. Former plus et mieux permettrait de « revigorer » le tissu économique, social et culturel de notre région.

Voilà pourquoi, nous lançons ici un certain nombre d'idées et de propositions afin de susciter réflexions et débats. À nous tous, les étudiants, de nous faire entendre pour changer et promouvoir nos études.

ABC

bookshop

SARL

Librairie Anglaise

11, Rue des Faux

- 76000 Rouen

Tél : 35.71.08.67

(face Jardins Hôtel de Ville)

ENFIN DU NEUF APRÈS 20 ANS D'EXISTENCE



Voici les propositions de l'AGER-UNEF pour un véritable développement de l'Université de Rouen, afin de donner à chaque étudiant une formation intéressante et qualifiante.

-Augmenter les crédits d'Etat pour que l'Université puisse former dans de bonnes conditions (matériel, profs, TD...)

- Faire construire des nouveaux locaux (qui pour certain figure sur le plan initial, mais non jamais été construit) par les Conseils Généraux et Régionaux ; ainsi que le SIVOM qui dorénavant ont plus de pouvoir de décision et des budgets propres beaucoup plus importants. Ces constructions nouvelles permettraient de désengorger les facultés et d'accueillir plus d'un étudiant, afin que la Haute-Normandie puisse rattraper son retard scolaire.

-Développer et créer de nouvelles filières : LEA, AES, Géologie, Biochimie, Informatique, Aménagement, Communication...)

Afin d'élargir au maximum les débouchés de l'Université et de permettre aux étudiants de la région d'« étudier au pays », s'ils le veulent.

-Maintenir et développer les moyens des filières classiques afin que la recherche fondamentale progresse et que la richesse culturelle de notre pays soit préservée et mieux connue.

-A rénover les Seconds Cycles pour leur donner un contenu plus actuel et plus professionnel, en établissant des liaisons avec le monde du travail, sans pour autant que les entreprises interviennent dans la définition des programmes des diplômes en fonction de leurs besoins à court et moyen terme. C'est dans ces conditions que pourrait être préservé et développé le service public de notre Université,

**GARANTISSANT AINSI LE DROIT AUX
ETUDES POUR TOUS.**



VIDÉO ÉCRAN GÉANT

TERRASSE PRIVÉE

- * Tous les soirs, vidéo écran géant en direct d'Angleterre, par satellite « Music Box ».**
 - * Tous les vendredis soirs, show-vidéo à 23 h 00.**
 - * Soirées piano.**
 - * Soirées concerts vivants, plusieurs fois par mois.**
- Jazz, blues, classique, jazz/rock.**

**8, rue Emile-Zola Tel : 35.72.80.48.
76300 SOTTEVILLE—LÈS—ROUEN**

L'UNIVERSITÉ BOULEVERSEE PAR LES RÉFORMES

Depuis 68, les gouvernements se suivent sans se ressembler si ce n'est dans leur volonté de réformer l'Université, chacun à sa manière. Depuis 3 ans, nos chers ministres sont particulièrement prolifiques. Mais cette activité législative ne doit pas cacher l'essentiel : depuis 25 ans, l'enseignement supérieur français n'a pas de politique et l'Etat français est, parmi les pays développés, celui qui investit le moins dans la formation de ses cadres (0,43 % du PIB), juste devant le Portugal et la Grèce.

Surtout, l'idée d'une université-service public est de moins en moins admise, confortant l'Etat (et les gouvernements successifs) dans son désengagement financier. De là proviennent les maux de nos facultés : manque de locaux, de profs, de matériel pédagogique... bref, manque crucial des moyens nécessaires pour offrir une formation correcte à tous les étudiants.

Pourtant, rares sont ceux qui admettent que le problème de fond est essentiellement financier. Les modes de financement diffèrent selon les universités dont la grande majorité (comme Rouen) préfère piocher abondamment dans le petit porte-monnaie des étudiants. Les collectivités locales, le Conseil Général et le Conseil Régional n'ont-ils pas un devoir à remplir vis-à-vis de l'Université pour répondre complètement à leur souci de développement de notre région ?

LA LOI SAVARY (1983)

Après deux ans de débat, cette loi proposait de donner une nouvelle dynamique à l'Université selon 4 objectifs :

- Réduire le taux d'échecs et d'abandons
- Augmenter le nombre et le niveau de qualification des étudiants
- Donner un contenu plus professionnel aux études
- Adapter l'Université aux mutations techno-œologiques

L'UNEF avait soutenu cette loi dans la mesure où elle répondait aux besoins des étudiants et de l'Université et que les étudiants pouvaient participer à son application.

Mais trop peu de moyens supplémentaires furent mis en œuvre et une seule fac sur les quatre concernées à Rouen (Sciences) eut son projet accepté. Cette réforme, malgré de bonnes intentions, n'apporte de changements que superficiellement.

L'idéalisme post-81 se heurta à la dure réalité de la pénurie de moyens, au manque de volonté de s'attaquer en problème de fond : trouver un financement capable de subvenir aux besoins des universités et des étudiants.

LES MESURES CHEVÈNEMENT (84-85-86)

Le changement de politique budgétaire du gouvernement socialiste (la fameuse « rigueur ») eut de graves conséquences sur le financement de l'Université. Cette nouvelle politique universitaire se traduisit par une série de mesures ponctuelles, prises sans consultation ni débat, qui visaient à réduire sensiblement le « coût » que représente l'Université dans le budget de l'Etat. Nous distinguerons ainsi les mesures et les conséquences qui en découlèrent en 1986, l'année de tous les dangers !

a) LES MESURES

- Suppression de la subvention de l'Etat (33 milliards de francs) payant la moitié de la Sécurité Sociale Etudiante en Décembre 85.

- Baisse de la subvention de l'Etat à l'Université de Rouen (budget de fonctionnement) : 683 000 F EN MOINS !

- Projet de libéralisation des droits d'inscription et d'instauration de limitation d'inscription (numéris clausus) annulé grâce aux actions engagées par les étudiants avec l'UNEF.

b) LES CONSÉQUENCES

- Les étudiants ont dû payer entièrement leur Sécu à la rentrée 86-87 soit 640 F : le « droit » à la santé est devenu hors de prix !

- L'Université dut chercher un financement remplaçant le désengagement de l'Etat : 495 F de droit d'inscription soit une augmentation de 32 % EN UN AN ET DE 100 % en 3 ans !

- Suppression, faute d'argent, de 5 DEA à Rouen en 85-86 dans le cadre d'un regroupement des 3^e cycles autour de quelques pôles universitaires.

LE PROJET DE LOI DEVAQUET (86-87)

Il hante la rentrée de cette année, se résumé en deux mots : autonomie et sélection.

Ce projet d'un crû nouveau suit les traces, des mesures Chevènement mais en allant nettement plus loin. Encore une fois, le gouvernement choisit la solution de facilité : se désengager toujours d'avantage en laissant les Universités se débrouiller. Cette « autonomie » donnerait la possibilité aux Universités de se financer autrement notamment par des capitaux privés mais surtout par une libéralisation progressive des droits d'inscription, engendrant peu à peu une concurrence entre les établissements de 1^{er} et de 2^{ème} rang (devinez où est Rouen ?). Les étudiants paieraient ainsi de plus en plus cher, des sommes qui pourront varier du simple au triple selon les universités et même selon la filière choisie.

Dans le même temps (et alors qu'ils fourniraient le plus gros du financement), les étudiants verraient diminuer de moitié leur participation aux décisions : les nombre des élus étudiants en conseil d'Université de 30 à 15 %.

L'autre aspect de l'autonomie est le développement de diplômés locaux aux dépens des diplômés reconnus nationalement et dont la valeur dépendrait de la place occupée par chaque université dans le classement engendré par la concurrence. Ces diplômés locaux auraient un caractère professionnel assez poussé et dans des créneaux bien spécifiques, afin de drainer les capitaux des entreprises privées, essentiellement industrielles, intéressées par ces formations.

Cette « autonomie » auraient 3 conséquences pour Rouen comme pour toutes les petites universités de Province :

- dans une région où il y a peu de sièges sociaux d'entreprises et qui connaît une importante récession industrielle, les subventions privées seraient peu nombreuses.

- les facs de lettres et de droit, peu « rentables », seraient menacés directement d'étranglement financier.

- notre université serait de plus en plus une Université « poubelle » de Paris où se trouvent déjà les facs d'élite (Sorbonne, Dauphine...).

En plus de la sélection par l'argent, s'ajouterait pour les étudiants une sélection par « numérisés clausus » (sélection sur dossier, sur mention voire sur concours) puisque les Universités choisiraient elles-mêmes leurs « modalités d'inscription » en fonction de leur côte respective et

leurs capacités d'accueil.

Ainsi, l'on reviendrait à l'« élitisme républicain » d'avant 1968. La France, dans ce cas navrant, verrait le nombre de ses étudiants diminuer allant à contre-courant de ce qui se fait dans tous les autres pays développés : aux Etats-Unis, 58 % des jeunes entre 20 et 24 ans sont étudiants ; 35 % en RFA ou au Japon contre 26 % en France et 20 % en Haute-Normandie. Or, le gouvernement actuel nous dit que les USA la RFA et le Japon sont des modèles économiques... Contradiction, quand tu nous tiens !

CE QU'IL NOUS FAUT POUR ÉTUDIER

Nous voulons sortir de l'Université française du sous-développer pour qu'un maximum de jeunes puisse accéder au savoir et acquérir une formation qualifiante. C'est pourquoi, nous demandons :

- Le retrait du projet DEVAQUET

— L'ouverture d'une véritable concertation pour que les administrations nationales et régionales prennent vraiment en compte les besoins, les aspirations et les propositions des étudiants.

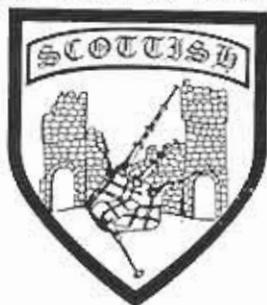
- Le réinvestissement de l'Etat dans les Universités, l'aide sociale (CROUS, bourses...)

- La participation plus active des capitaux publics régionaux, notamment pour la construction de nouveaux bâtiments.

**... DES MOYENS, PAS DES
LOIS !**

SCOTTISH

BIÈRES · WHISKIES · COCKTAILS



- Salade tous les midis
- Jardin privé

21, RUE VERTE
76000 ROUEN
TÉL. 35 71 46 22

Ouvert tous les jours de 10 h 30 à 2 heures
du matin sauf le dimanche

TOUS LES SERVICES SUR LA FAC

- Photocopies (de 30 à 40c)
- Fournitures scolaires
- K7, Disquettes, Pellicules photos
- Développement et tirage photos
- Tickets de bus
- Places de spectacles
- Commandes groupées de livres

à la

COOP-AGER
Faculté des Lettres
B101 Ter.
Mont-Saint-Aignan

L'INSCRIPTION

CONDITIONS D'INSCRIPTION

C'EST MIEUX, MAIS...

Les premiers arrivés se sont inscrits du 1er au 11 juillet. L'information étant bien passée dans les lycées, tous les bacheliers qui le souhaitaient ont pu s'inscrire. L'avantage de ce nouveau système d'inscription : la suppression des queues aux chaînes d'inscription en Septembre-Octobre.

C'est une amélioration sensible par rapport à l'année dernière (85-86) où ce nouveau système venait de se mettre en place : dans quelques lycées, personne n'était au courant. Suite à l'intervention de l'AGER-UNEF soutenue par une pétition, 200 étudiants «retardataires» ont pu s'inscrire après le 12 juillet.

Les autres années s'inscrivent en Septembre-Octobre après les résultats d'examens de la 2ème session qui sont échelonnés sur les 2 mois.

Il n'existe PAS DE SELECTION À L'INSCRIPTION contrairement aux universités parisiennes. C'est une bonne chose pour notre région qui est sous-scolarisée et qui se fait «aspirée» de nombreux étudiants par Paris et Caen.

Mais si, pour l'instant, aucune limitation officielle du nombre d'étudiants n'est en vigueur, l'Administration (et plus exactement le Président de l'Université) a bien essayé, en définissant des capacités d'accueil maximales, de l'instaurer. Tentative déjouée en Mai 86 par l'AGER-UNEF et certains professeurs.

Toutefois, le risque demeure, avec la réforme Devaquet-Monory, que se légalisent et se généralisent les pratiques sélectives des grosses universités: Les études seraient alors réservées à une «Elite».

Dans une Université pauvre en moyens comme la nôtre, cela se traduirait par une diminution de moitié des effectifs, amputant d'autant la région de possibilités de développement, sa population laborieuse de toute possibilité de promotion sociale.

LA SÉLECTION PAR L'ARGENT

Depuis quelques années, les droits d'inscription augmentent en suivant une courbe exponentielle. Si l'étudiant paye plus, c'est parce que l'État paye moins : la qualité de la formation ne s'améliore pas, mais l'étudiant est plumé de son argent.

Faisons le point :

-SÉCURITÉ SOCIALE, le grand saut ! : l'état ayant supprimé sa subvention à la Sécu étudiante en Décembre 1985, celle-ci se trouve presque intégralement à notre charge : la cotisation passe de 450 F à 640 F, soit 45% d'inflation.

-DROIT D'INSCRIPTION : de 330 à 450 F, soit 35% d'inflation. Si cette augmentation est importante, elle l'est moins que prévu puisqu'en Mai, le nouveau ministre M. Monory avait proposé la somme de 800 F. Son prédécesseur, M. Chevènement avait, lui, proposé de «libérer» le prix de l'inscription dans une fourchette de 400 à 800 F. Suivant sa «cote», chaque Université pourrait fixer elle-même le montant de ses droits d'inscription, légalisant ainsi une inégalité et une concurrence entre les établissements d'un même service public. Cette proposition a été reprise dans le projet de nouvelle réforme de M. Devaquet, applicable dès la rentrée 1987.

Ce double recul du Ministère n'a qu'une seule explication : l'action développée par les étudiants avec l'UNEF. De nombreuses manifestations ont eu lieu dans toute la France (4000 à Bordeaux, 2000 à Marseille, Orléans, St Etienne...) ; à Rouen, 2000 étudiants ont signé la pétition de l'AGER-UNEF contre l'augmentation des droits d'inscription, une banderolle de 20 mètres avait été placée sur la faculté des Sciences.

Mais il demeure que la note à l'inscription est particulièrement salée cette année : de 1 600,00 F (avec un contrat A MNEF) à 2 000,00 F (avec un contrat C).

Face à cela, nous proposons aux étudiants d'utiliser au maximum les possibilités d'exonération des droits d'inscription qui existent de droit : 3 cas de figures se présentent :

SI TU ES BOURSIER : Tu es exonéré d'office à l'inscription sur simple présentation de l'attestation de bourses et tu ne paies ni les droits d'inscription, ni la Sécu.

SI TU ES SUR LE POINT DE DEVENIR BOURSIER : Tu paies l'intégralité en t'inscrivant. Et une fois que tu as le justificatif de bourses, tu te fais rembourser.

SI TU N'EST PAS BOURSIER : Et que tu te trouves en difficulté financière, tu peux demander à être remboursé de tes droits d'inscription (450 F). En effet, la loi autorise les Universités à exonérer jusqu'à 10% des étudiants non boursiers. Elles n'en font aucune publicité, ce qui fait qu'on est toujours loin des 10% (1% à Rouen l'année dernière grâce l'information de l'AGER-UNEF).

Afin que l'Université prenne l'habitude de rechercher des ressources ailleurs que dans les poches des étudiants, nous proposons à tous les étudiants intéressés à se faire rembourser d'en faire la demande. Voici donc la démarche à suivre :

- adresser une lettre au Président de l'Université : le guide t'en fournit un exemple pour simplifier ta démarche (à la fin de cet article),
- y joindre la photocopie de ta carte d'étudiant, l'avis d'imposition de tes parents (1553 M) et tout document justifiant de tes ressources ou de tes frais.
- déposer ce dossier complet à la scolarité de l'Université et en donner un double aux élus Solidarité Etudiante (voir à la COOP-AGER, B 101 ter, Fac des Lettres) qui siègent à la commission attribuant les exonérations et qui peuvent y défendre ta démarche.

Au delà, l'AGER-UNEF propose que l'Université de Rouen et l'Etat français prennent toutes dispositions nécessaires pour qu'un maximum de jeunes puissent suivre des études :

- qu'il n'y ait aucun barrage sélectif à l'entrée de l'Université (seulement le baccalauréat).
- que les droits d'inscription restent à un faible niveau pour qu'il n'y ait pas de sélection par l'argent.
- que l'Etat refinance la Sécurité étudiante.
- que l'Etat et la région augmentent leur investissement dans l'Université de Rouen afin que celle-ci ait les moyens d'accueillir et de former un maximum d'étudiants, pour rattraper son retard scolaire.

Modèle type

**DEMANDE D'EXONÉRATION
DES DROITS D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE ROUEN**

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

U.F.R. :

DEPARTEMENT :

ANNÉE :

Demande à Monsieur le Président de l'Université de Rouen l'exonération de mes droits d'inscription à l'Université de Rouen pour l'année universitaire 86-87.

Pour les motifs suivants (expliquer clairement) :

-
-
-

Fait à Le.....

SIGNATURE

LE NOUVEAU JEU POUR L'ÉTUDIANT

TAC-"O"-LAQUE



ON PERD AU GRATTAGE ET AU TIRAGE !!

[P.R.] 88

L'UNIVERSITÉ COMMENT ÇA MARCHE ?

Connaitre l'Université, c'est se rendre compte très vite que seul on est peu de choses puisqu'en face de soi se dressent des structures, des secrétariats, des commissions.

Une expression collective y a plus de poids qu'une expression individuelle. C'est pourquoi les élus Solidarité Etudiante de l'A.G.E.R.U.N.E.F. vous proposent de mieux connaître vos possibilités d'intervention et de décision.

L'Université est organisée en 1 I.U.T. et en 5 U.F.R. (Institut universitaire et Technologique) (Unité de Formation et de Recherche) qui regroupent dans une même fac un ensemble de disciplines (scientifiques, littéraires, médicales...).

LE CONSEIL DE L'U.F.R. gère cette structure. Il est composé des représentants élus des étudiants, des enseignants et des personnels A.T.O.S. (Administratifs, Techniques, Ouvriers de Service) qui organisent la vie de la Fac (Organisation des cours et examens, entretien et fonctionnement, répartition du budget et des heures de cours, accueil et information des étudiants).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ : y siègent les étudiants, enseignants, personnels A.T.O.S., partenaires régionaux extérieurs. C'est ce conseil qui a le plus de pouvoir

puisque'il prend des décisions : il gère le budget, le répartit entre les U.F.R., discute et vote les propositions faites par les autres conseils.

LE CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE EST un conseil au pouvoir limité, il peut disposer d'un budget propre et faire des propositions sur tout ce qui concerne la vie à la fac et les études (contenu des formations, formation professionnelle, vie culturelle...)

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE travaille sur les questions de recherche. Des étudiants de 3^{ème} cycle peuvent y siéger et s'exprimer sur les questions universitaires.

ELUS ETUDIANTS :

Les élus étudiants, c'est important :

A tous les niveaux, ils peuvent faire entendre l'avis des étudiants au même titre que les élus des enseignants ou du personnel ou de l'administration. Cela permet d'être Etudiants A.G.E.R.U.N.E.F. sont intervenus :

- Sur les droits d'inscription qui sont de plus en plus élevés.
- Pour empêcher l'Université de limiter le nombre d'étudiants.
- Ainsi que quotidiennement sur tous les petits problèmes pratiques pour lesquels de nombreux étudiants sont venus nous voir.

**DES
PRIX**

**La
Qualité
en
Plus!**

DES PRIX
La Qualité
en Plus

**Supermarché
nova**

Centre commercial Colbert - Mont-Saint-Aignan

LA FAMILLE DIPLÔME

LES ANNEXES :

LES CLASSIQUES :

DEUG : La préhistoire de ton cursus universitaire. Dans les faits il ne donne rien, même s'il correspond au Premier Cycle Universitaire. Il te permet de passer certains concours administratifs et le concours d'accès à l'École Normale.

LICENCE : Troisième année en toute logique, elle déterminera ton avenir et ta spécialisation ; de plus elle débouche sur les concours administratifs de catégorie A ou sur le CAPES.

MAÎTRISE : Ta première année de réelle spécialisation. Elle ouvre les portes au Troisième Cycle Universitaire très prisé sur le marché du travail. Elle est couplée à un travail de recherche : le MEMOIRE. Elle ouvre les portes de l'Agrégation (pour toute carrière dans l'Éducation Nationale).

D.E.A. : Troisième Cycle Universitaire en un an. Admission sur avis d'un jury de professeurs. Préparation à la thèse qui doit être terminée dans les cinq années suivantes.

D.E.S.S. : Troisième Cycle Universitaire finalisé en un an. Admission sur concours. Garantie d'un emploi très qualifié dans le domaine de la recherche.

THESE : Dur, dur ! Mais enfin une fois acquise, elle t'ouvre pas mal de portes et de possibilités toutes catégories dans ta spécialité... Mais il faut se faire une place. Réserve à une élite universitaire très patiente.

En conclusion, à la filière classique des cycles universitaires se greffent des diplômes nouveaux plus spécialisés, appendices révélateurs de la nouvelle politique universitaire, depuis quelques années. Qui sont-ils, où mènent-ils et enfin principal problème, à qui s'adressent-ils ? Bref leurs critères de sélection ne seraient-ils pas réservés à une élite qui aurait les moyens de se l'offrir ?

Pour y voir plus clair dans cet immense palais de nos espoirs, nous espérons que ce petit fil d'Ariane, t'aura aidé à comprendre le système et à l'utiliser au mieux.

Parfois bonnes mais souvent sélectives

DU : Diplôme Universitaire spécialisé. Ne mène à rien sinon à acquérir une formation concise dans un domaine précis. Complément à un baccalauréat technique.

DEUST : Diplôme d'Études Universitaires Spécialisées et Techniques. Permet une entrée sur le marché du travail à ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas continuer. La licence leur est ouverte.

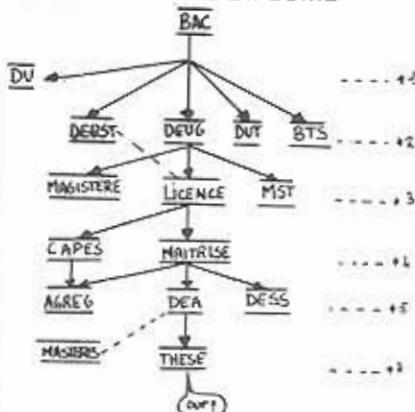
DUT : Ressemble dans le fond au Deust, le Diplôme Universitaire Technique offre une formation plus poussée dans un domaine défini.

BTS : Filière courte par excellence. Prisé sur le marché du travail pour certaines mentions (Informatique, Génie Électrique...). Bonne préparation aux concours des grandes écoles. En un mot, le lycée à la Fac.

MASTERS : Nés dans les couloirs des Grandes Écoles, ils sont les nouveaux diplômés à «hautes spécialisations». Il faut nécessairement être titulaire d'un diplôme d'ingénieur, de grandes écoles de gestion, d'un DEA, d'un DESS ou équivalent. Ils sont hors-cycle et donnent une formation «pointue».

MAGISTERE : Formation parallèle au cycle normal après une réussite au Deug. Diplôme de Deuxième Cycle Universitaire. Une bonne initiation à la recherche mais une entrée sur concours (30 places par an et par mentions). Rouen brille par son absence !

ARBRE GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE DIPLÔME



LES EXAMENS

C'est le moment décisif de l'année, l'apothéose ou la lécadence de l'étudiant, celui que l'on attend avec ébrillité tant sa réussite conditionne notre avenir. Pour bien le préparer et le dédramatiser il faut réunir 2 conditions :

UN TRAVAIL RÉGULIER dans l'année pour bien comprendre et assimiler. Le bachotage ne sert à rien, il vaut mieux bien dormir avant pour être 'raisi et dispo le jour même. La semaine d'avant, il faut mieux relire tranquillement ses cours entre 2 parties de tennis que de passer des nuits blanches à apprendre par coeur, (sauf peut être en médecine

-UN TRAVAIL COLLECTIF (sauf pour les surdoués) par le biais de révisions collectives avec des étudiants d'année supérieure pour approfondir les matières difficiles et les points obscurs, un système de fiches de lecture que l'on s'échange pour ne pas avoir à lire entièrement tous les livres cités dans les bibliographies mais aussi des polycopiés, des annales d'examen...

Mais trop souvent, les conditions dans lesquelles nous les passons sont déplorables et nuisent à notre réussite. Parce que c'est un moment déterminant, il ne faut rien laisser passer :

· Les salles inadéquates : le hall de la fac des Sciences, le sous-sol de l'Amphi III de la fac de Lettres en constituent les caricatures. Bonjour la tranquillité (hall), le stress, le froid, la claustrophobie (sous-sol) et la place pour écrire (Amphi III)

· Les sujets de cours QCM (questionnaire à choix multiples) sont trop fréquents et incitent les étudiants soit à apprendre bêtement par coeur, ce qui n'est en rien formateur pour l'esprit, soit à tricher, ce qui fausse tout.

· Des sujets qui n'ont rien à voir avec le cours ou le T.D. (voire même correspondant au niveau des années supérieures) sont parfois distribués par certains profs dont le but est de «sabler» un maximum d'étudiants.

· Les copies ne sont pas anonymes partout et les oraux tiennent une part importante dans certains départements, ce qui donne la possibilité de noter «à la tête du client» ...

L'examen terminal est en fait un mode de contrôle assez sélectif et surtout ressemble à une loterie comme l'est le Bac.

Nous proposons aux étudiants de se rassembler par UFR avec leur association UNEF afin d'obtenir de meilleures conditions d'examens :

- L'anonymat des copies à l'écrit dans tous les départements, la levée d'anonymat publique et la possibilité de voir sa copie.

- Des salles d'examens à la lumière du jour et au calme. Ainsi, même en attendant la construction d'hypothétiques locaux, une solution doit être trouvée pour que cesse le scandale des examens dans le sous-sol de la fac de lettres.

- Des sujets de synthèse ou des exercices plutôt que des sujets de cours ou QCM et surtout adaptés au programme de l'année.

- La prépondérance d'un contrôle continu bien étalé et une place de l'oral inférieure à 50 % de la note finale, sauf peut-être en 2ème session.

- Le gel des points de Licence obtenus pour ceux qui sont à cheval et n'ont pas obtenu tous leurs points de D.E.U.G. (Lettres, Psycho).

SOUVENIRS DE GUERRES...



L'AGER U.N.E.F. SE PRÉSENTE

(Association générale des Etudiants de Rouen)

NOS BUTS :

Quinze mille étudiants, tous différents mais un point commun : nous voulons tous préparer NOTRE AVENIR, réussir NOTRE VIE !

L'Association UNEF existe pour répondre à nos aspirations, mieux réussir nos études et mieux vivre notre vie d'étudiant. Elle permet :

- d'intervenir pour améliorer nos conditions d'études (voir nos propositions)
- de faire vivre le Campus pour le rendre plus agréable et motivant.
- de défendre le droit aux études de tous, individuellement ou collectivement.
- de faire entendre notre point de vue d'étudiant auprès de l'autorité administrative, régionale et nationale.

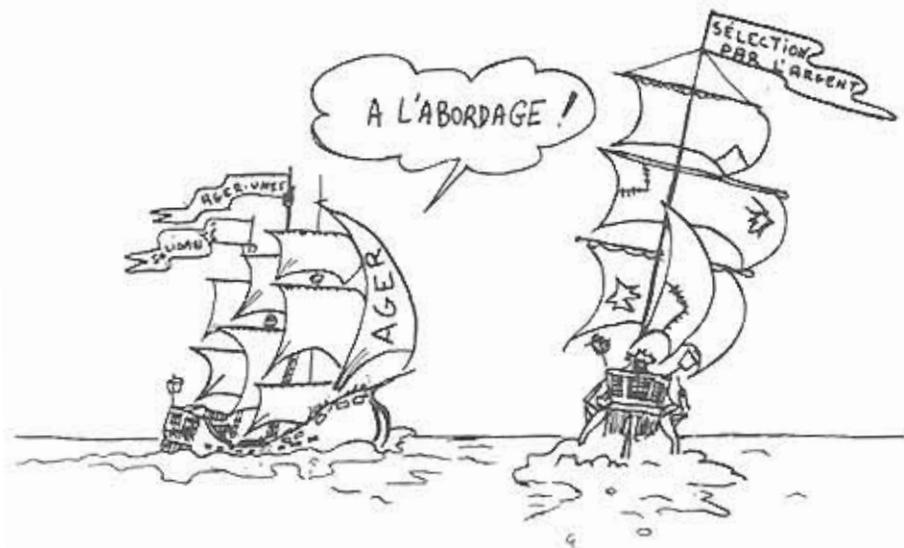
NOTRE DÉMARCHE :

Elle tient en deux mots : LA SOLIDARITÉ ÉTUDIANTE !

- s'associer pour s'entraider, participer à la vie de la Fac et aux Décisions, agir s'il le faut.
- s'associer avec l'AGER, c'est la garantie de pouvoir entreprendre ce qui vous intéresse, de l'Institut à la cité U.
- s'associer, c'est impulser un dialogue, une discussion ouverte où tous peuvent s'exprimer et participer pour aller de l'avant. En laissant, par ailleurs, chacun libre de ses opinions politiques, philosophiques, religieuses.

TOUS LES ÉTUDIANTS ONT LEUR PLACE A L'AGER-UNEF !

Et ceux qui le veulent la prennent dans le respect des autres et dans la mesure de leur temps disponible.



NOS MOYENS :

L'Association développe SES moyens propres pour les mettre à la disposition de tous les étudiants :

- les services de la coopérative (COOP-AGER)
- ses publications (ce guide, les tracts d'informations et en projet un journal mensuel),
- un affichage régulier et des interventions dans les amphis.
- les associations par départements (Psycho, histoire, pour l'instant) regroupées dans l'AGER.

Elle est fédérée au sein de l'Union Nationale des Etudiants de France (UNEF) afin d'avoir plus de poids auprès des responsables nationaux.

Et, pour que la vie des étudiants soit connue et reconnue dans la région, elle utilise les médias et les nouvelles techniques de communication...

L'AGER-UNEF EST LE • BIEN • DE TOUS LES ETUDIANTS DE ROUEN
A NOUS TOUS DE LE FAIRE FRUCTIFIER !

VOICI LES RESPONSABLES...

Pascal LELEPVRIER
Président (Histoire)

Bruno BARON
Secrétaire (Lettre Mod.)

Dominique LOUIS
Trésorier (Géographie)

Valérie RENOUF
Responsable cité U. (Psycho)

Rita EL ASSADI
Responsable COOP-AGER (Eco)

Christine BLASCO
Présidente AREP (psycho)

Lysiane FUCHS
Présidente AHER (Histoire)

Nicolas WASYLYSYN
Responsable Elus (Histoire)



Et une GROSSE BISE à tous les copains et copines sans qui l'Association ne serait qu'une « Arlésienne » (clin d'oeil)

33 MAUVAISES EXCUSES POUR NE PAS ADHÉRER À L'AGER-UNEF

Il vient de ressortir d'un récent sondage qu'il existait des étudiants qui tout en connaissant l'AGER ne voulaient pas adhérer à cette association. Nous vous proposons donc 33 aveux de la plus mauvaise foi recueillis par notre spécialiste. Les noms entre-parenthèses sont ceux des sondés qui ont bien voulu signer leur forfait.

- Je n'aime ni les études ni les étudiants.
 - Je suis pour le pouvoir absolu des enseignants et de l'administration universitaire.
 - J'aime le teint pâle des frites au resto-U.
 - Quand j'entends le mot responsabilité, je rentre chez ma maman.
 - Je sors avec la fille (le fils) du Président de l'Université.
 - Je suis le président de l'Université.
 - Les adhérents UNEF n'ont pas passer le test anti-sida.
 - Le syndicalisme rend sourd
 - Vive la crise ! (Yves DESCENDANT)
 - Je veux pouvoir raconter n'importe quoi plus tard, je suis donc contre l'Université intelligente.
 - Je suis pour une sélection par l'argent (baron de Rothschild)
 - Chacun pour sa peau (Rambo)
 - Je suis pour une formation castratrice (Donatien alphonse de Sade)
 - L'AGER-UNEF, combien de divisions ! (Général BIGEARD)
 - Le bus est vachement sympa ! (Albertini-Lecanuet)
 - Je suis contre parce que Krishna est contre.
 - Ils aiment le rock ! (Yvette HORNER)
 - Ma radio m'a offert une veste réversible. (Raphaël LEGENDRE secrétaire de L'UNEF -Id)
 - Il n'y a pas dans l'AGER de membres du Rotary Club.
 - Je n'ai pas envie de rentrer dans les ordres. (François LEOTARD)
 - Ils ont les cheveux trop longs... (un militant de l'UNI)
 - Je sors mes ciseaux. (C. PASQUA)
 - Je suis contre la solidarité étudiante.
 - Je n'ai jamais eu de problèmes dans mes études. (S. de MONACO)
 - Je n'ai jamais fait d'études. (Henri KRASUCKI)
 - Moi non plus ! (René Monory, Ministre de l'Éducation Nationale)
 - Est-ce qu'on peut noyauter ? (Laguiller-Krivine)
 - L'UNEF est un complot judéo-maçonnique. (J. M. Le Pen)
 - Je n'ai confiance qu'en ce que je rachète. (Bernard Tapie)
 - Laissez-moi croire qu'il me reste un peu de pouvoir (F. MITTERAND)
 - Faut vraiment avoir faim (Bokassa 1er)
 - Ça défecte mes zigmars encombrés les nuits de pleine lune.
- Signé : le Concombre masqué.

COOP-AGER

**LA COOPÉRATIVE ETUDIANTE POUR TOUS
VOS SERVICES**

B 101 TER — FAC DES LETTRES

TOUT DIRECTEMENT SUR LA FAC

- Services photocopies (de 30 à 45 cts)
- Fournitures scolaires
- K7, disquettes, pellicules photos
- Développement et tirage photo
- tickets de bus
- places de spectacles à prix réduits
- commandes groupée de livres



UNE DÉMARCHÉ : LA SOLIDARITÉ ÉTUDIANTE

Ouverte à tous les étudiants, quelque soit leur filière ou leur école, la COOP-AGER existe pour permettre à chacun de mieux réussir ses études. Se regrouper en coopérative pour acheter moins cher, bénéficier de tous les services directement par la fac : un objectif pratique pour faire gagner du temps et de l'argent aux étudiants (qui n'en ont pas beaucoup).

Lieu de rencontre et d'échange, pôle d'animation pour briser l'anonymat de la fac, la COOP-AGER a également pour but de développer la vie associative, notamment en permettant aux associations de tirer leurs journaux, leurs polycopiés ou leurs annales à prix réduits.

DEVENIR SOCIÉTAIRE

Si tous les étudiants peuvent bénéficier des services de la COOP-AGER les sociétaires, par le biais de leur cotisation :

- participe au développement de la Coopérative
- Bénéficie de tarifs encore moins chers sur les photocopies, la fournitures, les cassettes...

La carte de sociétaire valable pour toute la durée des études coûte 100 F. Il existe toutefois une possibilité de régler cette cotisation sur 2 années, soit 2 fois 50 F.



LETTRES SCIENCES HUMAINES

La fac de Lettres-Sciences humaines est un lieu central sur le campus universitaire de Mont Saint Aignan. Elle est composée de deux bâtiments :

- Le bâtiment A qui accueille les instituts littéraires : Lettres modernes, classiques, linguistiques, musicologie et les langues (allemand, anglais, espagnol, russe, L.E.A).
- Le bâtiment B qui regroupe les Sciences Humaines (histoire, géographie, et philosophie) et l'U.F.R. des Sciences du comportement (Psychologie, sociologie, sciences de l'éducation).

Les enseignements sont organisés au sein d'une douzaine d'instituts qui délivrent chacun un diplôme de premier cycle à dominante et de deuxième cycle, troisième cycle plus spécialisés.

L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE :

L'inscription universitaire se déroule en deux étapes :

- L'inscription administrative à la Scolarité où l'on obtient sa carte d'étudiant.
 - L'inscription pédagogique, c'est à dire l'inscription aux différentes matières regroupées en Unités de Valeur (U.V.). Elle se fait aux secrétariats des instituts dont dépendent les enseignements.
- A chaque U.V. correspond un certain nombre de points qui détermine le nombre d'heures de cours (1 point : 1 h 30 de cours et de T.D. par semaine). Un diplôme est constitué de différents types d'U.V. :
- Obligatoires dans la dominante (la moitié des points en D.E.U.G.)
 - Obligatoires optionnelles dans d'autres spécialités fixées ou dans la dominante.
 - Libre (laissées au libre choix dans tous les autres instituts).

Lorsqu'on élabore son emploi du temps, il faut faire attention au chevauchement d'horaires entre les différents cours. Bien souvent il n'existe aucune coordination entre les instituts. N'hésitez pas à aller jeter un coup d'oeil dans les autres facs : l'éventail des U.V. est large (cf Article sur les U.V. libres).

Les premières années opèrent en septembre un premier choix, qui n'est bien entendu pas définitif : après avoir vu ce que valaient chaque U.V., on peut encore modifier son choix entre le premier et le 15 décembre.

LE CURSUS UNIVERSITAIRE :

— Premier cycle : c'est le D.E.U.G. (Diplôme d'Etudes Universitaires Général) qui correspond à 20 points répartis sur deux ans (10 chaque année, soit 15 h de cours et de T.D. par semaine au minimum).

Un minimum de 7 points est exigé pour le passage en 2^e année. Le D.E.U.G. doit être préparé en deux ou trois ans et jusqu'à 6 ans si l'on est salarié.

- Deuxième cycle : La licence correspond à 10 points, se prépare au minimum en un an (deux ans maximum voire quatre ans pour les salariés). Son enseignement est encore assez général mais avec un début de spécialisation. Une inscription en D.E.U.G. Licence est autorisée si l'étudiant a totalisé 16 points de D.E.U.G. (80 % des points) : toutefois les points de licence ne sont comptabilisés que s'il y a eu réussite aux points de D.E.U.G. manquants et ceci sur une même session d'examens.

Cet aspect de la législation pose souvent problème car si au mois de juin l'étudiant réussit des points de Licence et ne rase qu'un seul point de D.E.U.G., il doit tout recommencer à la deuxième session d'examens en Septembre Octobre. Sauf dans quelques instituts où les points sont gelés jusqu'à la session de septembre voire plus longtemps. Se renseigner à l'avance dans votre institut.

Une des préoccupations de l'U.N.E.F. est faire en sorte que tous les résultats positifs soient gelés par tous les instituts sans exception, ceci permettrait aux étudiants de perdre le moins de temps possible.

LES FILIÈRES PROPOSÉES EN LETTRES :

	D.E.U.G.	Licence	Maîtrise	3 ^e cycle	préparatoire	DÉBOUCHÉS
HISTOIRE	X	X	X	a	X	Enseignement Administration Journalisme
GEO	X	X	X	DEA (1)	X	Enseignement Aménagement Administration Cartographie
PHILO	X	X	X		X	Enseignement Journalisme
ANGLAIS	X	X	X	b	X	Enseignement
ALLEMAND	X	X	X	b	X	Enseignement
ESPAGNOL	X	X	X	DEA		Enseignement
LE.A.	X	c				Enseignement Tourisme
LETTRES MODERNES	X	X	X	DEA	X	Traductions Enseignement
LETTRES CLASSIQUES	X	X	X	b	X	Enseignement
LINGUIST F.L.E.	e	X	X	DEA d		Enseignement Enseignement
MUSIQUE (f)	X	X	X		X	Enseignement
RUSSE	X	X	X		X	Enseignement

(1) DA Modélisation et traitement graphique

DEA Aménagement en régions sèches

(a) une maquette de DEA est vaguement en préparation. Il serait bon que les étudiants donnent leur avis pour que le contenu de ce diplôme soit réellement intéressant et formateur.

(b) un DEA existait il y a deux ans en Anglais, en Allemand et en Lettres Classiques. Ces 3 DEA ont été supprimés par le Ministère, ce qui représente une amputation de presque la moitié des 3^{ème} cycle de lettres.

(c) filière de Langues Etrangères Appliquées : 2 langues obligatoires au choix sont étudiées sous l'angle économique commercial et social. On n'y étudie pas la littérature et très peu de civilisation, contrairement aux études traditionnelles de langues. Cela donne aux diplômés de LEA des débouchés beaucoup plus vastes que simplement le professorat. La fac de Rouen ne prépare qu'au D.E.U.G. Si l'étudiant veut pousser plus loin, 3 possibilités lui sont offertes :

- Une licence de LEA à Caen ou à Paris.
- Se spécialiser dans une des deux langues
- Une licence de droit (par équivalence)

(d) Il prépare à la thèse de 3^{ème} cycle

(e) Filière de français-Langue-Etrangère ; apporte un plus à la formation aux futurs enseignants de français à l'étranger ou aux étrangers. Pour accéder à la Licence, il faut avoir un D.E.U.G. de Lettres Moderne, soit de langue.

(f) Il est nécessaire de pratiquer au moins un instrument.

Chaque institut publie normalement un petit livret expliquant plus en détail les formations qu'il propose avec toutes les options, les U.V. par diplôme. Soulignons l'effort particulier de l'institut d'Espagnol qui édite un mémento pour les non-spécialistes. Tous les instituts devraient mettre à la disposition des étudiants ce genre de brochure afin d'améliorer l'information. A nous tous de l'exiger auprès de notre institut !

LES MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES :

Le contrôle continu tout au long de l'année est constitué d'un nombre variable selon les U.V. de devoirs sur table à la maison, d'exposés et de T.D.

- Pour les étudiants qui le suivent, il compte pour 100 % de leur note finale, qui est obtenue en faisant la moyenne pondérée de toutes les notes de l'année, chacune étant affectée d'un pourcentage (15, 20, 25, 30, 40 % de la note finale) fixée par le prof de chaque U.V. Evidemment, pour ceux qui n'ont pas assisté à un contrôle, sur présentation d'un certificat médical, ils peuvent le repasser lors d'une épreuve spéciale organisée en Juin.

- Pour les étudiants exemptés du contrôle continu (salariés), un exzmen comprenant un écrit et un oral (chacun comptant pour 50 %) est organisé au mois de Juin.

ACTIVITÉS CULTURELLES

La fac de Lettres accueille l'orchestre et la chorale universitaire auxquels tout étudiant ayant des dons vocaux ou une compétence instrumentale peut participer.

(Renseignement auprès du secrétariat de musique Bât A).

Elle possède la seule salle de spectacle du campus : l'Amphi III dans le Bât A. Tous les 15 jours s'y déroule un concert de musique classique généralement de grande qualité.

Dans certains instituts, les étudiants organisent des activités culturelles :

En Anglais : la troupe de théâtre « english drama society » présente depuis quelques années d'excellentes comédies musicales qui recueillent chaque fois un énorme succès.

En géographie : les étudiants organisent chaque année des soirées à thème comprenant spectacle, bouffe et boom

Il y a deux ans, les fonds récoltés à l'issue de la soirée ont contribué à financer le voyage d'étude en Pologne.

En Histoire : est né à l'initiative des étudiants élus au Comité Paritaire, un ciné-club où la présentation d'un film historique est suivie d'un débat.



LES LABORATOIRE DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE est chargé de la préparation et de l'enseignement de toutes les cassettes destinées à l'enseignement des langues au sein de l'U.F.R., ce service est équipé de trois laboratoires de 20, 15 et 12 cabines.

L'enseignement en laboratoire des cours d'anglais et d'espagnol se déroule en « self-service », avec l'assistance d'un moniteur dans le labo de 20 cabines. Ce service enregistre également la totalité des cours du télé-enseignement de l'Université de Rouen.

L'ATELIER AUDIO-VISUEL possède un matériel sophistiqué, ce qui permet un grand nombre d'activités ex : Montage diapos, vidéo-club, préparation de spectacles... 3 salles sont à sa disposition.

LE LABORATOIRE DE GÉOGRAPHIE

Ce labo a la caractéristique de disposer du système image satellitaire, télé-détection ainsi que la capacité d'utiliser des logiciels de cartographie automatique.

L'INFORMATIQUE EN LETTRES

Et bien non, ce n'est pas un gag : tous les étudiants de Lettres peuvent s'initier ou se perfectionner en Informatique grâce à 2 U.V. :

- E 158 pour les 1ers cycles
- E 258 pour les 2èmes cycles

L'inscription se fait à l'institut de Géographie.

U.F.R. DE PSYCHO, DE SOCIO, SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Située dans les locaux de la Faculté des lettres, Bât B, cette U.F.R. propose trois disciplines :

La Psychologie

La Sociologie

Les Sciences de l'Éducation

LA PSYCHOLOGIE

PREMIER CYCLE :

Le D.E.U.G. (Diplôme d'Études Universitaires Générales) est composé de matières réparties sur deux ans en Unités de cours équivalant à un certain nombre de points.

Rappel : Le D.E.U.G. correspond à 20 points, s'acquiert en 3 ans maximum et il faut 7 points minimum pour passer en deuxième année. Le contrôle est organisé sous forme d'examen en Juin. Il n'existe pratiquement pas de contrôle continu. De plus, certaines modalités changent d'année en année. En Février, le cas le plus général veut qu'il y ait un partiel pour l'U.V. Optionnelle O 10 (biologie) de première année, un examen terminal pour les mathématiques, un partiel pour l'U.V. O 13 (culture et individu) qui est aussi Optionnelle. (Pour le D.E.U.G. deuxième année, un partiel de biologie qui est une U.V. obligatoire, un partiel pour P 23 (psychologie expérimentale) qui est aussi une U.V. obligatoire). D'autres examens peuvent être ajoutés. Sans oublier le fait qu'il peut y avoir partiel pour les U.V. libres.

Le peu de partiels en Février donnent une trop grande importance aux examens de Juin, et là, pas question de se tromper, sinon il faut revenir en Septembre.

Nous sommes nombreux à souhaiter que les contrôles ne soient pas regroupés sur une ou deux semaines à la fin de l'année, mais mieux répartis dans l'année : faisons le comprendre aux professeurs et à l'administration.

Les élections et les élus sont là pour donner aux étudiants les moyens de se faire entendre et de s'expliquer. Les élus A.G.E.R./U.N.E.F. l'ont montré cette année à travers les différents conseils.

La faculté de Psychologie est souvent une situation intermédiaire pour beaucoup de gens (préparation aux concours, attente pour une inscription ailleurs, curiosité...).

La première année paraît rébarbative, on ne sait pas très bien où l'on va, chaque U.V. peut apparaître comme sans lien avec les autres. Beaucoup d'étudiants se disent déçus, ils pensaient que c'était autre chose.

Puis, arrivé en 2ème année, tout le monde trouve l'enseignement beaucoup plus intéressant, il amorce un début de spécialisation. Il est donc utile de s'accrocher au niveau de la première année.

LES U.V. OPTIONNELLES : Ce sont des U.V. de Psychologie, chacune vaut 1 point, il faut en choisir deux par année de D.E.U.G. Le problème est que le choix est restreint, plusieurs options ayant été supprimées.

LES U.V. LIBRES : Pour ces U.V., l'étudiant peut choisir 2 fois 1 Point ou une U.V. à 2 Points. Soit il peut les prendre en deuxième année, soit il peut prendre une U.V. à 1 Point par an. Il est généralement conseillé de prendre une U.V. à 2 Points la première année, ceci pour plusieurs raisons : d'abord, en première année il y a moins de travail qu'en deuxième année, ensuite, il est plus difficile de trouver deux U.V. à 1 Point qu'une U.V. à 2 Points.

Les U.V. Libres vont se chercher ailleurs que dans l'institut dans lequel on est inscrit.

Débouchés : Le D.E.U.G. de Psychologie en lui-même n'apporte pas grand chose, par contre, il permet d'accéder aux concours comme celui de l'École Normale ou à d'autres concours administratifs.

Quoi qu'il en soit, il permet de faire une bonne introduction à tout autre enseignement, sans compter le fait que beaucoup de gens s'y inscrivent pour leur culture personnelle.

DEUXIÈME CYCLE :

Il comprend la Licence et la Maîtrise.

LA LICENCE : Il faut entre 17 et 20 Points de D.E.U.G. pour s'y inscrire. Néanmoins, 17 Points ne suffisent pas pour s'inscrire à la Licence en entier. De plus, la Licence n'est validée qu'après obtention des 20 Points de D.E.U.G. Elle se compose de deux Certificats : C1, C2 qui sont le prolongement de certaines U.V. du D.E.U.G. C'est ainsi que l'inscription au C2 ne se fait qu'après obtention de l'U.V. P 22. L'inscription au C1 ne se fait qu'après obtention de toutes les U.V. de première année et de U.V. P 20, P 21, P 23, P 24.

Le C1 : Enseignement de Psychologie Générale.

• Thème 1 (psycho clinique)

• Thème 2 (psycho exp.) plus Maths, Informatique, option obligatoire à choisir entre 5 (Psycho sociale, génétique, pathologique, expe, physiologique), et qui comporte des stages.

Le C2 : Enseignement basé uniquement sur la Neurophysiologie avec beaucoup de travaux pratiques

(compte-rendu hebdomadaire).

Il faut avoir obtenu les deux certificats pour pouvoir passer en maîtrise (C3 plus C4). Par contre, avec un D.E.U.G. plus C2 on peut faire C1 plus C4 et avec un D.E.U.G. plus C1 on peut faire C2 plus C4.

LA MAÎTRISE :

Deux certificats : C3 (mémoires + cours), C4 (cours avec T.P., T.D.). Le mémoire se rend et se soutient. Le C3 comporte un sujet choisi dans un des domaines de la psychologie représenté par les options de Licence. Le C3 et le C4 ne peuvent faire partie de la même discipline.

TROISIÈME CYCLE :

Se compose, soit d'un D.E.A. (Diplôme d'Etudes Appliquées), soit d'un D.E.S.S. (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées). Ces diplômes sont de nature différente suivant les Universités.

LA SOCIOLOGIE

Il n'existe pas à Rouen de diplôme de Sociologie. Mais l'U.F.R. du Comportement propose des enseignements de sociologie que l'on peut choisir comme U.V. libres en D.E.U.G. et en Licence. En raison du manque de moyens et de l'affluence que connaissent ces enseignements, le nombre de places est généralement contingenté. Il est donc fortement conseillé de s'inscrire très rapidement ou de réserver sa place si l'on est intéressé par ces U.V. Libres. Néanmoins, il est dommage que si peu d'étudiants puissent avoir accès aux cours. Les élus Solidarité Etudiante proposent donc que davantage de moyens soient mis à la disposition du département de Sociologie avec également un financement conjoint des U.F.R. du Comportement, de lettres et de Droit. Les élus Solidarité Etudiante se prononcent également pour le développement de la filière Sociologie comprenant des diplômes de 1^{er} et 2^{ème} cycles.



PSYCHO ... ENCORE UN CERTAIN NOMBRE
D'ÉCHÉCS ...
... AUX EXAMENS ...

LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Deux diplômes existent pour l'instant : Une licence et une Maîtrise. Un D.E.A. est également en projet. En outre, F.U.F.R. assure pour certains étudiants un enseignement propédeutique : le Certificat préparatoire à l'entrée en licence de Sciences de l'Éducation.

Ces études offrent aux personnes travaillant ou désirant travailler dans le champ éducatif la possibilité d'acquérir une culture universitaire dans ce domaine, de réfléchir sur leur pratique professionnelle, de renouveler leur démarche personnelle et de s'initier à la recherche. Le travail des séminaires consiste à aborder le processus éducatif par de multiples biais : relationnel, institutionnel, idéologique. Il donne aussi l'occasion à chaque participant de communiquer son expérience et de l'analyser en la confrontant avec celle des autres. Les Sciences de l'Éducation peuvent aussi être considérées comme un mode de préparation aux carrières d'enseignement et d'éducation.

Avec une restriction : il existe une incertitude sur les débouchés qui ne peut être dissimulée aux étudiants qui s'engagent dans cette voie, surtout si les Sciences de l'éducation ne sont pas pour eux le complément d'une autre formation.

ACCÈS À LA LICENCE : Les titulaires d'un D.E.U.G.

Les titulaires d'un D.U.T. ou d'un diplôme professionnel (enseignement, travail social, animation socioculturelle, formation).

ACCÈS À LA MAÎTRISE : Seule la Licence de Sciences de l'Éducation donne accès à la Maîtrise. Et il n'est pas accordé d'équivalence à cette Licence.



*Mutuelle Nationale
des Étudiants de France*

5; RUE ALAIN BLANCHARD - 76000 ROUEN

TEL : 35.70.20.34

**VOTRE SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE
VOTRE MUTUELLE ÉTUDIANTE : LA MNEF**

Assurances à des tarifs MNEF

Pour votre logement

Pour vos voyages

Pour votre véhicule

Pour vos loisirs

Services gratuits

La carte partenaire

Les services bancaires

L'ASSOCIATION DE PSYCHO I'A.R.E.P.U.N.E.F.

L'A.R.E.P. U.N.E.F. (Association Rouennaise des Etudiants en Psychologie - Union Nationale des Etudiants de France) est une toute nouvelle association par son âge (Création en Janv 86), mais déjà très expérimentée de par ses nombreuses activités.

PETIT HISTORIQUE

A Rouen, nous avons rejoint l'A.G.E.R. U.N.E.F. (Association générale des Etudiants de Rouen) qui nous a semblé la seule association à être dynamique, courageuse (CF Action du bus) et sensible aux problèmes des étudiants. C'est là que nous avons eu envie de créer notre propre association afin de subvenir aux besoins spécifiques de l'Institut de Psychologie.

Cela nous a demandé beaucoup de travail, d'énergie et de volonté, mais l'effort est payant puisque nous avons réussi à mettre au point de nombreux services et moyens d'entraide. En voici quelques exemples :

- Lien étudiants-profs-administration
- Annales et cours photocopiés
- Séances vidéo et audio
- Guides de documentation

DES ACQUIS, MAIS AUSSI DES PROJETS

- Bourse du livre dès le début Novembre
- Sorties groupées à des conférences, colloques etc...
- Rencontres professionnels - Etudiants

Nous offrons des services réservés aux adhérents et d'autres accessibles à tous les étudiants. Nous mettons tout en oeuvre pour donner aux étudiants les moyens de réaliser leurs études dans les meilleures conditions.

**Pour plus de renseignements,
venez nous rencontrer et discuter avec nous.**

Le local est ouvert tous les jours toute la journée. Au fond du couloir de Psycho. A Bientôt : Chris et Val
Tel : 35.71.08.75.

AUTO-ÉCOLE DANIEL
2, RUE HENRI FRÈRE
MONT-SAINT-AIGNAN

*Face au centre
Commercial Colbert*

**PRIX ÉTUDIANTS
CODE GRATUIT**

toute l'année

TEL : 35.70.62.92

LES U.V. LIBRES (LETTRES ET PSYCHO)

Chaque institut de l'université propose aux étudiants non-spécialistes (c'est à dire aux étudiants inscrits dans d'autres instituts) différentes unités de valeur (U.V.). Elles peuvent valoir 1 ou 2 points voire 3.

Tous les ans, de nombreux étudiants ont des problèmes pour trouver des U.V. Libres qui leur conviennent ; que ce soit par rapport à leurs goûts, mais aussi par rapport à leurs emplois du temps. Sans oublier que certaines U.V. Libres ont des inscriptions limitées.

Afin d'éviter les mauvaises surprises, voici une liste complète des U.V. Libres ouverte aux étudiants.

INSTITUT D'ANGLAIS

Bât. A Niv. A5 Bureaux 501 et 502.

Pour cet institut, n'importe quelle U.V. peut être prise comme U.V.L. Voici la liste des U.V.L. pour le D.E.U.G. Ces U.V.L. sont à 1 point.
1ère année

K 141 Thème Version Grammaire

K 137 Compréhension et phonétique

K 106 Littérature

K 106 Civilisation

2ème année

K 201 Thème Version Grammaire

K 239 Compréhension et phonétique

K 204 Littérature

K 205 Civilisation

K 208 Linguistique

K 267 Civilisation et littérature américaine

INSTITUT D'ALLEMAND

Bât A Niv. A4

Cet institut présente 5 U.V.L. à 1 point.

Grammaire ALLEMANDE

J 105 Thème Version

J 104 Acquisition de la langue

Initiation à l'allemand niv. 1

Initiation à l'allemand niv. 2

INSTITUT BRÉSILIEN (CF. INSTITUT ESPAGNOL)

INSTITUT ESPAGNOL

Bât A Niv. A4

Pour cet institut n'importe quelle U.V. peut être prise comme U.V.L. Cet institut s'occupe également d'U.V. de Portugais, Brésilien et Italien.

1ère année

L 115 Espagnol pour non spécialistes (1 pt)

L 101 Connaissance de l'Espagne et de l'Amérique espagnole (3 pts)

L 190 Italien spécialiste (1 pt)

L 145 Option portugais débutant (1 pt)

ou Option brésilien débutant

2ème année

L 240 Langue et civilisation portugaise ou brésilienne (2 pts)

L 245 Portugais (1 pt) ou brésilien

INSTITUT DE GEOGRAPHIE

Bât B 1er étage

E 151 Géomorphologie (1 pt)

E 152 Geo Humaine (2 pts)

E 154 Sciences Naturelles (1 pt)

E 155 Méthodes des Sciences Sociales (1 pt)

E 158 Informatique (1 pt)

E 157 a Géographie des pays du Marché Commun : la Grande Bretagne (1 pt)

E 157 b Géographie des pays du Marché Commun : L'Allemagne

INSTITUT GREC

Bât A Niv. A3

Toutes ces U.V.L. sont à 1 point.

1ère année

B 101 Grands débutants

B 102 Auteurs

B 103 Non spécialistes

2ème année

B 201 Thème

B 202 Auteurs

INSTITUT D'HISTOIRE

Bât B 1er étage

Les U.V.L. suivantes sont à 1 point.

D 111 Histoire Grecque

D 112 Histoire Romaine

D 123 Archéologie Médiévale

D 124 Histoire d'Angleterre

D 125 Civilisation Médiévale

D 131 Histoire moderne de l'Europe

D 132 Histoire de l'Amérique

D 133 a Histoire moderne de l'Europe

D 133 b Histoire sociale des Idées

D 141 Histoire de l'Allemagne

D 142 Initiation à l'histoire économique et sociale.

INSTITUT ITALIEN

(CF. INSTITUT ESPAGNOL)

INSTITUT DE LATIN

Bât A Niv. A3

1^{ère} année

A 110 Initiation aux structures de la langue latine (1pt)

A 111 Initiation à la pratique du Latin (1pt)

A 102 Langue, littérature et civilisation latine (2pts)

2^{ème} année

A 211 Pratique du latin et textes littéraires (1 pt)

Cette U.V.L. prolonge l'U.V. A 111

INSTITUT DE LINGUISTIQUE

Bât A Niv. A3

Pour cet Institut, toute U.V. peut servir d'U.V.L.

LINGUISTIQUE ANCIENNE

1^{ère} année

Ha 101 Morphologie verbale du latin (1 Pt)

Hb 101 Morphologie Nominale du Grec (1pt)

2^{ème} année

Hab 201 Initiation à la langue homérique (1 pt)

Initiation à la langue des comiques

LINGUISTIQUE MODERNE

Hd 111 Linguistique générale (2pts)

Syntaxe

Hd 112 Linguistique Moderne

INSTITUT DE LITTÉRATURE

Bât A Niv. A3

Les U.V.L. sont à 1 Point

LITTÉRATURE COMPARÉE

I 101 L'amour et l'imaginaire

I 102 De l'adolescence à l'adulte

I 103 Le récit personnel à l'époque romantique

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Pour cette discipline, l'enseignement est divisé en parties désignées par une lettre. Chaque lettre vaut 1 point, c'est à l'étudiant de prendre le nombre de points qu'il désire.

A Chrétiens de Troyes

B L'imaginaire poétique médiéval des troubadours à Charles d'Orléans

C Rabelais

D Ronsard

E La Fontaine

F Molière

G Burlesque et parodie : Scarron

H Marivaux

I Nature et société au 18^è siècle

J Rousseau

K Amour et mariage dans la littérature du 19^è siècle

L Voyages et voyageurs en Orient au 19^è siècle

M Zola

N Théâtre et Subversion (Céline, Blanchot, Genet, Beckett)

Q Méthodologie

INSTITUT DE MUSIQUE

Bât A Niv. A3

Les U.V.L. sont à 1 point

1^{ère} année

N 106 Histoire de la Musique Médiévale et Renaissance

N 110 Musique et Littérature : techniques d'expression

2^{ème} année

N 207 Histoire de l'Art

INSTITUT DE PHILOSOPHIE

Bât B 1^{er} étage

Pour les U.V.L., il vaut mieux se renseigner auprès du secrétariat.

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

Bât B rez de chaussée

SP 1 Sport et Mouvement

INSTITUT DE RUSSE

Bât A Niv. A3

Pour le Russe, se renseigner auprès du secrétariat

INSTITUT DE SOCIOLOGIE

Bât A rez de chaussée

S 120/220 Sociologie du développement

S 121/221 Socialisation différentielle des sexes

S 122/222 Ethnologie et anthropologie de la famille (2 pts)

S 123/223 Anthropologie (2 pts)

S 124/224 Sociologie de la culture : le livre (2 Pts)

DROIT / SCIENCES ECO

Cette U.F.R. rassemble sous un même toit les deux filières distinctes : Droit / Sciences Eco. Si les enseignements et les diplômes sont complètement différents, les problèmes que rencontrent les étudiants sont sensiblement les mêmes. C'est pourquoi, cet article est organisé en trois parties :

- Le Droit
- *Température ?*
- Les Sciences Eco

Nous avons mis les propositions dans la 2^e partie qui nous semblait plus vivante, plus attractive.

LE DROIT :

La Capacité, pour les non-bacheliers, se prépare normalement en deux ans. Vous pouvez toutefois aller jusqu'à 4 ans maximum. Les cours ayant lieu le soir, elle est très largement ouverte aux salariés. Les débouchés de la Capa sont assez limités et concernent le secrétariat juridique et judiciaire (secrétaire greffier...). Egalement avec une moyenne de plus de 14/20, elle permet d'entrer en deuxième année de D.E.U.G.

- LA FILIÈRE CLASSIQUE pour les bacheliers : D.E.U.G., Licence, Maîtrise...

La première année comprend 3 matières écrites :

- Droit constitutionnel
- Introduction Générale au Droit et Droit des biens
- Histoire des Institutions économiques et sociales

Les T.D. sont obligatoires et se choisissent dans deux matières sur 3. Les notes de T.D. sont importantes car elles peuvent rattraper des notes d'examens écrits. C'est la réussite aux examens écrits qui rend admissible aux examens oraux dans 6 matières annexes (obligatoires ou optionnelles). A signaler que le Droit Civil n'est pas obligatoire en T.D. mais que, dans les faits, il vaut mieux les choisir et les suivre si l'on veut réussir en deuxième année où, là, ils sont obligatoires.

Cette première année ne sert pas à grand chose pour la suite des études si ce n'est à sélectionner les étudiants et à acquérir une culture de base

- LA DEUXIÈME ANNÉE comprend deux matières d'écrits avec T.D. obligatoires :

- Droit civil des obligations
- Droit administratif

Leur réussite rend accessible à 6 oraux.

A noter que durant ce 1^{er} cycle, la note de contrôle continu (partiels de Février et d'Avril) compte pour 1/3 de la note globale d'admissibilité alors qu'en deuxième cycle, elle compte pour moitié.

Le D.E.U.G. apporte en lui-même peu de débouchés si ce n'est dans les compagnies d'assurance. Il penne par contre l'accès aux concours des écoles de notariat, d'expertise, et aux concours administratifs de rang B.

LA LICENCE est l'année d'une première spécialisation en droit public ou en droit privé. On choisit alors 4 matières semestrielles dont 2 au hasard tomberont à l'écrit. Leur réussite donne l'admissibilité à 8 oraux. Les débouchés de la Licence sont les concours administratifs de rang A.

LA MAÎTRISE propose deux mentions (Droit public, Droit privé). Elle comprend 4 matières d'écrit dont 2 au hasard tomberont aux écrits. Leur réussite rend admissible à 7 oraux. Il n'y a pas de mémoire à préparer, donc pas de formation pratique.

LES DÉBOUCHÉS SONT :

EN DROIT PUBLIC : Science Po, I.E.N.A. pour quelques heureux élus.

Carrières de l'administration niveau A.

EN DROIT PRIVÉ : Accession aux filières spécialisées de formation professionnelle conduisant aux professions d'avocats, magistrats, notaires, conseillers juridiques...

NOUVEAU

L'I.P.A.G (Institut de Préparation aux concours Administratifs généraux).

Depuis l'année dernière pour les titulaires du D.E.U.G., cette formation prépare durant 1 an au concours de la fonction publique de catégorie A (niveau Licence). Elle délivre un diplôme de deuxième cycle équivalent Licence qui peut déboucher sur un concours d'inspecteur sanitaire, d'attaché administratif.

On y accède soit par la voie externe (étudiant) soit par la voie interne (personne déjà employée dans la fonction publique depuis 4 ans effectifs, stages et années de formation exclus).

CONCOURS d'entrée aux I.R.A. (Instituts Régionaux d'Administration)

Une fois passé le concours, votre formation est rémunérée 6 000 F par mois et votre carrière assurée. La liste des concours est affichée chaque année à la Fac de Droit.

NOUVEAU

LA LICENCE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE :

C'est le même système et les mêmes débouchés que l'I.P.A.G. Mais avec un plus : le niveau théorique est plus élevé et prépare mieux aux I.R.A. De fait, il est moins pratique que l'I.P.A.G.

- le troisième cycle

Propose quelques formations :

D.E.A. Droit public

D.E.A. Affaires Internationales

D.E.S.S. Droit Notarial

Le D.E.S.S. Urbanisme, Aménagement et Construction a disparu il y a un an. Cette filière qui pouvait être utile au développement économique et social de notre région n'apportait pas de débouchés réels aux étudiants, car elle servait essentiellement de complément de formation à des fonctionnaires.

Un projet de D.E.S.S. Droit des Assurances est depuis plusieurs années refusé par le Ministère, ce qui est dommage.

D'une manière générale, les études de droit sont très théoriques et il n'y a pas de stage ni de contact avec le milieu professionnel.

LA TEMPÉRATURE AMBIANTE ?

Très chaude, côté sélection !

Très froide, côté ambiance!

Pour la majorité des étudiants en Droit/Sciences Eco, l'ambiance n'est pas fameuse, les études peu agréables.

LA SÉLECTION Y EST FÉROCE

D'abord pour le passage en deuxième année, un examen-guillotine aboutit à 10 % de réussite. Chaque année le nombre des reçus est approximativement le même : si ce n'est pas un concours, cela y ressemble fort. Mais cela n'est pas terminé puisque, pour le passage en Licence, ça recommence avec à peine 30 % de réussite (cette année les résultats ont été particulièrement mauvais en deuxième année de Sciences Eco). Contradiction du système : la Faculté délivre moins de D.E.U.G. et développe considérablement ses second cycles (I.P.A.G., Licence d'Administration, M.S.T...)

Durant toute l'année 85/86, le « syndicat » U.N.E.F.-I.D. (68 revival) a fait ses choux gras d'un projet de loi instaurant un concours entre le D.E.U.G. et la Licence (qui n'a d'ailleurs existé que dans son imagination) et s'est vanté d'avoir obtenu son annulation, allant même jusqu'à s'en servir d'argument électoral. Les résultats aux examens de Droit/Sciences Eco de cette année parlent d'eux-mêmes : belle réussite et surtout belle manipulation !

Pour l'A.G.E.R.-U.N.E.F., l'important est de comprendre les causes réelles de cette hécatombe afin de faire les propositions adéquates et d'engager les actions nécessaires.

Voici notre analyse, nous vous proposons d'en discuter :

Les moyens sont insuffisants pour former et encadrer tous les étudiants inscrits (locaux, profs, T.D., matériel). Ce qui se traduit par de mauvaises conditions d'études : Amphis et T.D. surchargés, pas de suivi individuel de l'étudiant...

Une volonté affirmée par certains juristes et économistes de préserver « l'élitisme » de la profession, d'où des épreuves disproportionnées, des saccages à l'oral...

Une mauvaise préparation aux examens : les sujets correspondant rarement au contenu des T.D. (censés expliquer et développer ce qui a été traité en cours).

Le niveau du D.E.U.G. en Eco est souvent plus souvent adapté aux Bacs C et D et non pas aux Bacs B et G.

Par ailleurs, la Fac de Droit est un endroit peu chaleureux où les étudiants ne restent pas, nouent peu de relations enrichissantes. Les rencontres, en dehors des amphis où se forment des petits clans, se limitent aux Bouts de la Corpo dont l'ambiance est assez pincée et à la Cafétaria noyauté chaque année par un groupe restreint d'étudiants dans on ne sait quel but...

Nous proposons donc aux étudiants en Droit/Sciences Eco de se regrouper avec l'A.G.E.R. pour :

Élargir les formations existantes avec notamment la création d'une filière Aménagement en collaboration entre les départements de Droit, Eco et Géographie, l'habilitation du D.E.S.S. Droit des Assurances tant attendue...

Obtenir plus de moyens pour former plus et mieux, pour mettre un frein aux saccages aux examens.

Promouvoir les études de Droit, Sciences Eco auprès des partenaires régionaux (entreprises, administration...) pour élargir les débouchés.

Organiser l'entraide entre les étudiants pour mieux réussir (mise en place de polys, d'annales, de révisions collectives...) et mettre plus d'animation par le biais de conférences, d'activités culturelles, etc...

Développer le côté pratique des études (stages, rencontres avec des professionnels d'entreprises...)



LES SCIENCES ECO :

C'est une formation très générale en D.E.U.G., néanmoins, les mathématiques y jouent un rôle « selectif » très efficace, ce qui donne l'impression que l'orientation de cette filière est économétrique, alors que les matières financières et de gestion prennent beaucoup plus d'importance par rapport aux autres matières.

LE 1er CYCLE

: 1^{ère} et 2^{ème} année du D.E.U.G. Les matières enseignées sont organisées en modules (groupes de matières homogènes), ils sont au nombre de trois. Les deux modules I (celui de 1^{ère} et celui de 2^{ème} année) comprennent des enseignements à la fois théoriques et pratiques, complétés par des travaux dirigés pour chaque matière.

LES MATIÈRES DE 1^{ère} ANNÉE :

La microéconomie : étude générale de la théorie du consommateur et du producteur.

La macroéconomie : étude générale du réseau national.

La comptabilité nationale : articulation et analyse générale des grands agrégats.

LES MATIÈRES DE 2^{ème} ANNÉE :

Monnaie et financement : étude des phénomènes monétaires, du système bancaire, et des théories monétaires.

L'analyse microéconomique : étude des différents marchés (des out put et des input) et études des grandes théories des marchés.

Les problèmes économiques contemporains : étude des phénomènes économiques et des grandes variables qui marquent l'économie contemporaine.

Pour les modules II : les mathématiques et les statistiques.

1^{er} ANNÉE : le programme des mathématiques comporte l'algèbre calcul des ensembles, les relations entre ensembles, et les matrices ; les statistiques se limitent à la statistique descriptive générale.

2^{ème} ANNÉE : le programme des mathématiques comporte l'étude des fonctions, la trigonométrie, les primitives et intégrales, les suites et les fonctions à plusieurs variables, tandis que les statistiques englobent l'analyse combinatoire, les probabilités, l'échantillonnage et la théorie de l'estimation. Les modules III se composent de matières obligatoires et d'options.

1^{ère} ANNÉE : La matière obligatoire est l'histoire économique et sociale de 1750 à 1960 . les options seront au nombre d'une ou deux selon les matières choisies (une matière de 75 h ou deux matières de 37 h 30 chacune), il y a un choix entre des matières juridiques ou de sciences humaines.

2^{ème} ANNÉE : Trois matières obligatoires : la démographie, la comptabilité générale et une langue vivante (anglais, espagnol ou allemand). Les options sont comme en 1^{ère} année, certaines sont autorisées pour un niveau et pas l'autre.

Les examens en 1^{er} cycle se déroulent comme suit :

Un premier partiel vers le mois de mai (depuis l'année 85-86, le 2^{ème} partiel est considéré comme un examen terminal et donc la moyenne des deux partiels comme pour le passage). Il y a également une session au mois de mai spéciale pour les salariés. la 2^{ème} session se déroule vers la mi-septembre (salariés et non salariés). Les examens écrits concernent les deux premiers module (plus la langue vivante pour la 2^{ème} année), on ne peut passer les épreuves écrites ou orales du 3^{ème} module qu'après obtention de l'un des deux premiers, sachant que les modules ne sont pas compensatoires entre eux alors que les matières à l'intérieur de chaque module le sont.

LE 2ème CYCLE

Licence et maîtrise

Les enseignements sont organisés aussi en modules : les études du 2ème cycle sont de la même souche que le premier, mais plus approfondies et plus spécialisées pour les matières d'analyse économique et plus appliquées au domaine économique pour les matières mathématiques et statistiques. Aussi pour le contrôle continu, s'ajoutent aux examens et partiels des synthèses personnelles (sous forme de dissertation) présentées par l'étudiant au cours de l'année, et qui comptent dans la moyenne avec la note de la matière concernée.

LE 3ème CYCLE

D.E.A. ou D.E.S.S.

1. Il n'y a qu'un seul D.E.A. économique, c'est le D.E.A. EN ANALYSE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE. C'est une formation générale en analyse économique, aux méthodes quantitatives et initiation à la recherche à caractère théorique ou appliqué. Les matières enseignées sont :

- La macroéconomie approfondie et l'analyse du système productif.
- Un séminaire de méthodes quantitatives comprenant l'économétrie et l'analyse des données informatiques.
- Un séminaire de recherche comprenant l'économie industrielle, le travail emploi et formation : et l'économie monétaire et bancaire.

Les examens sont organisés en épreuves écrites de macroéconomie et d'analyse du système productif (4 h pour chaque matière) 8 sur 20 est une note éliminatoire.

- Un mémoire : pour le réussir, il faut avoir plus de 20 sur 40.
- Un contrôle continu en méthode quantitative noté sur 20.
- Un contrôle continu en recherche noté sur 20.

Les notes de toutes les matières se compensent entre elles, et le nombre des étudiants pour l'année 86-87 est limité à 15, les conditions d'accès sont : un entretien pour les titulaires d'une maîtrise de science éco ; sur ce test écrit portant sur l'analyse économique pour les titulaires d'un diplôme équivalent. Le test et l'entretien se déroulent de fin septembre à début octobre.

2. LE D.E.S.S. GESTION DU PERSONNEL : Bac plus 4 et un entretien.

3. LE D.E.S.S. ADMINISTRATION DES ENTREPRISES : Bac plus 4 plus évaluation par délégation du président de l'Université après avis d'une commission spéciale.

Matières enseignées :

- 1 Comptabilité générale, contrôle de gestion et gestion financière.
 - 2 Économie de l'entreprise : politique de l'entreprise et gestion commerciale.
 - 3 Modèles de gestion : informatique, statistiques et théorie de la décision.
 - 4 L'environnement de l'entreprise : le droit fiscal, le droit des affaires, les problèmes économiques contemporains, la psychologie du travail et des organisations, le droit du travail et le droit des assurances.
- En plus du 3ème cycle, il existe deux formations à l'U.F.R. Sciences Eco. spécialisées après le D.E.U.G.

LA M.S.T.C.F. : Maîtrise des Sciences et Techniques Comptables et Financières. Elle se prépare en deux ans, donc les étudiants titulaires d'un D.E.U.G.(complet) ou d'un diplôme de premier cycle, équivalent (B.T.S, D.U.T. ...), passent un certificat préparatoire d'enseignement général qui dure 6 semaines entre septembre et octobre. A la fin de cette période ils passent un concours portant sur 6 épreuves écrites et un entretien devant un jury qu'il faut réussir pour pouvoir s'inscrire à la M.S.T. sachant qu'il n'existe pas de régime spécial pour les étudiants salariés.

Le Certificat d'Aptitude à la Gestion des entreprises se prépare en une ou deux années.

Conditions d'inscription : Bac plus 2 sur dossier jugé par décision du doyen de l'U.F.R. et sur commission spéciale.

Les matières enseignées sont organisées par semestre, ce qui donne la possibilité de préparer le diplôme en 2 ans.

- Psychologie du travail et des organisations (1 semestre)
 - Politique générale de l'entreprise (1 semestre)
 - Statistique et théorie de la décision (1 semestre)
 - Sciences et Technique comptables et financières (2 semestres) : comptabilité générale, contrôle de gestion et gestion financière.
 - Droit des affaires (1 semestre)
 - P.E.C. (Problèmes Economiques Contemporains) (1 semestre)
- La durée du semestre est déterminée par le conseil de l'U.F.R.

Les examens se déroulent en deux sessions :

1ère session : février/Mars pour les épreuves écrites.

Juin pour les épreuves orales

2ème session : Septembre/Octobre

Chaque session comporte* une épreuve écrite en S.T.C.F. et une épreuve écrite au choix entre P.E.C. ou droit des affaires.



CERTAINS ESTHENT QU LES STEREOTYPES N'EXISTENT PLUS... MAIS TOUT DE MEME, EXAMINEZ CES DEUX PORTRAITS PENDANT 45 MINUTES, PUIS ESSAYEZ DE DETERMINER QUI EST L'ETUDIANT EN DROIT ET QUI EST L'ETUDIANT EN LETTRES...

QUESTIONS SUBSIDIAIRES :

1. Pourquoi avez vous Trouvé si rapidement ?
2. Combien de bonnes réponses Allons nous recevoir ?

PREMIER PAU : UN SUJETS SUPPLEMENTAIRE D'UNE ANNEE POUR VOTRE SERVICE MILITAIRE... Sympa, Non ?



Fig 1.



Fig 2.

Realisation: 84

SCIENCES

La fac des Sciences est celle qui possède le plus de locaux et gère le plus gros budget, parce qu'elle héberge de nombreux laboratoires, salles de T.D., ainsi que le plus grand nombre de chercheurs de l'Université. Mais que cela ne trompe pas, la place y manque de même que les moyens de fonctionner (heures de T.D., matériel, livres...)

Elle est aussi la seule U.F.R. à posséder un 1er cycle rénové (en application de la Réforme Savary de 1985).

LA 1ère ANNÉE :

La 1^{er} année comporte 2 semestres : le premier, dit S1, est commun à tous les étudiants de 1^{er} année et commence par une semaine d'information. On y présente l'enseignement ainsi que les différents services mis à la disposition des étudiants. Ensuite, les étudiants sont répartis par groupes qui sont pris en charge par une équipe pédagogique de 5 enseignants (1 par discipline). Ce 1^{er} semestre s'étale sur 8 semaines, comporte un contrôle continu et se termine par 2 semaines de tests à la suite desquelles on obtient la note de fin de S1 comptant environ pour 20 % dans la note finale prise en compte pour le passage en 2^{ème} année.

En fonction des résultats obtenus, l'équipe pédagogique propose à l'étudiant une orientation qui est impérative, alors que les années précédentes, elle n'était qu'indicative et pouvait être refusée par l'étudiant. Afin d'éviter tout arbitraire, les étudiants devraient intervenir pour avoir une possibilité de faire appel au cas où l'orientation proposée ne leur conviendrait pas.

En attendant, on peut se voir proposer pour le second semestre :

- le S2 amenant à préparer le D.E.U.G. A (dominante maths/physique) ou un D.E.U.S. (D.E.U.G. avec formation professionnelle)
- Le S'2 amenant à préparer le D.E.U.G. B (dominante Biologie/Chimie) ou un D.E.U.S.T.
- le DU1 (diplôme d'Université) a pour but de former des techniciens de niveau Bac + 1 ayant une compétence en Informatique, Gestion et Statistiques.
- Le DU2 a pour but de former des techniciens Bac + 1 ayant surtout une compétence en Electronique mais aussi en Informatique
- Le CYCLE DE PERFECTIONNEMENT permet de combler ses lacunes et également de préparer les concours de la fonction publique niveau Bac.

C'est ainsi, au 2^{ème} semestre, que l'étudiant entre alors dans le « système fac » avec cours en amphî, T.D. et T.P. (surtout ceux du S2 et qs'2)

DÉROULEMENT DES SESSIONS D'EXAMENS

- 1^{ère} session : dans chaque U.V., on fait la moyenne des notes obtenues à l'examen, aux T.D. et T.P. (s'il y a lieu)

- si la note obtenue est supérieure ou égale à 10, elle est définitive
 - Si la note est inférieure à 8, idem
 - Si la note est comprise entre 8 et 10, l'étudiant passe une épreuve de rattrapage (orale ou écrite)
- 2^{ème} session : les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues en Juin sont conservées. L'étudiant, s'il le désire, peut quand même les repasser pour essayer d'améliorer sa note ; mais dans ce cas, la note de Juin est annulée. En Septembre, on peut également repasser les T.P. ; par contre les T.D. ne sont pas pris en compte.

PASSAGE DU 1^{ère} EN 2^{ème} ANNÉE :

L'admission en 2^{ème} année sera établie sur la moyenne générale des notes obtenues aux 5 ou 6 U.V. provenant de la session de Juin ou repassées en Septembre. Elle devra être supérieure à 10/20. Dans cette moyenne entre en compte la note de l'examen, celle de T.P., de T.D. et celle obtenue en fin de S1.
En cas d'échecs, aucun report de notes ne sera effectué d'une année sur l'autre.

L'enseignement se fait par U.V. scientifiques semestrielles comprenant chacune des cours, T.D. et T.P. (s'il y a lieu). L'étudiant doit choisir en plus une U.V. non scientifique sur une liste limitative fournie par l'administration. Pour les examens, les sessions se déroulent de la même manière qu'en 1^{ère} année.

BILAN ET NOUVEAU PROJET :

Le système de D.E.U.G. assez différent des autres facs avait principalement pour but de réduire le taux d'échecs et d'abandon et de donner une formation qui convienne à chacun. Au bout de 2 ans, on s'aperçoit que les abandons sont très nettement moins nombreux mais que le taux de réussite en 2^{ème} année reste le même.

Surtout, le taux d'échecs est particulièrement fort pour les détenteurs de Bac F et H (95 % d'échecs) par rapport aux détenteurs de Bac C et D (35 % d'échecs).

Afin d'y remédier, les professeurs de Sciences ont proposé un nouveau projet d'aménagement d'études spéciales pour les Bac F et H qui consisterait à étaler le D.E.U.G. sur 5 ans.

-L'entrée en 1^{ère} année est précédée par une commission pédagogique qui examine les dossiers scolaires. Les bacheliers sont orientés en fonction de l'avis de la commission, vers le S1 ou le D.U.F.I.S. (Diplôme Universitaire de Formation Initiale Spécifique)

-Pendant 1 ans, le D.U.F.I.S. apporte une remise à niveau et débouche sur une deuxième année qui est le S2 du D.E.U.G. déployé sur un an. La 3^{ème} année est semestrielle et comprend le S3 (ou le S'3) et le S4 (ou le S'4).



- A l'issue du S1, les étudiants passent des tests dont les résultats les orientent en S2 - S'2, en D.U. ou en D.U.F.I.S. Les étudiants qui ont été orientés en D.U.F.I.S. au début de l'année peuvent faire appel et passer les tests au même titre que les S1 : si le destin veut qu'ils les réussissent, ils passeront en S2 directement, et feront leur D.E.U.G. en 2 ans.

LES 2^è CYLES :

Il est proposé un choix de 8 licences aux étudiants titulaires du D.E.U.G. :

- Mathématiques
- Mécanique
- EEA
- Physique
- Chimie
- Biochimie
- Sciences Naturelles

Les maîtrises correspondantes existent après chaque licence, sauf pour la Biochimie, ce qui pose de gros problèmes. Les étudiants titulaires de la Licence de Biochimie sont ainsi obligés de partir ailleurs, avec le risque de voir leur dossier refusé pour différents motifs (Besançon = Réserve aux Francs Comtois ; Lyon = refuse les étudiants de Rouen ; Nancy = Sélection sur entretien, ...). Les maîtrises habilitées et susceptibles d'accueillir des étudiants rouennais se trouvent à Paris VI ou à Orléans. Par contre le DEA existe mais lorsque l'étudiant revient à Rouen, il se retrouve sur le même plan que les étudiants des autres académies.

C'est d'autant plus dommage pour les étudiants de Rouen que, la Licence étant très dure, tous les licenciés rouennais ont quasiment leur maîtrise de Biochimie avec mention.

D'autre part la filière Géologie n'existe plus du tout depuis la suppression en 1985 du D.E.A., ce qui constitue une grosse lacune.

De plus la filière EEA étant trop théorique (avec en plus, une sélection à l'entrée), il n'existe pas de filière d'Informatique à Rouen. Sans doute parce que tout ce qui est science appliquée tend à se concentrer vers la nouvelle Université du Havre. Ceci dit, une telle filière manque à Rouen et reste à créer.

LE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances comporte comme ailleurs 2 sessions d'examens. Mais avant tout, les étudiants sont soumis au contrôle continu. L'examen terminal est réservé aux cas particuliers (étudiants salariés, en maladie grave...).

Les cas particuliers doivent être enregistrés au bureau de la scolarité de l'U.F.R. en début d'année (lors de l'inscription pédagogique) ou au plus tard avant le début du 2^e semestre.

Moralité : avant de tomber malade, apportez d'avance votre certificat médical et surtout, trouvez du travail assez tôt dans l'année sinon, la machine administrative ne pourra tenir compte de votre cas. Encore une abberation qu'il faudrait résoudre.

LES 3^è CYCLES :

Il existe 6 DEA à Rouen. Pour y accéder, il faut obtenir l'avis favorable d'un jury des enseignants qui examine votre dossier scolaire. En voici la liste :

- Probabilité et Statistique
- Energétique
- Instrumentation et mesure
- Sciences et matériaux
- Chimie organique
- Biologie cellulaire et moléculaire.

REMARQUES GENERALES :

Les études de Sciences sont très axées sur la Recherche. C'est une bonne chose mais trop souvent, les profs se bornent à sélectionner les meilleurs éléments pour faire tourner leurs laboratoires et leurs équipes de recherche. Si ces dernières années, la recherche fondamentale s'est considérablement enrichie d'un développement de la recherche appliquée, la grande majorité des étudiants surtout en second cycle suivent un enseignement très théorique, sans rapport avec le milieu professionnel.

Ouvrir les débouchés des études de Sciences nécessite d'ouvrir les études sur le monde du travail mais sans pour autant que les entreprises en viennent à définir le contenu des diplômes. Sans pour autant non plus diminuer l'effort en matière de recherche fondamentale comme le fait le gouvernement actuel qui supprime en grand nombre les crédits et les postes.

L'A.G.E.R.-U.N.E.F. propose aux étudiants de se regrouper pour améliorer leurs conditions d'études, leurs débouchés et leurs formations en obtenant :

-Un développement des filières avec notamment une maîtrise de Biochimie et la création des filières informatique et Géologie.

-L'anonymat des copies aux examens et de meilleures conditions (surtout autre part que dans le hall)

-Des crédits nouveaux pour mieux équiper les labos, le T.D., construire de nouveaux locaux.

-Le développement d'une vie associative authentiquement étudiante qui permette des échanges constructifs entre étudiants mais aussi avec des professionnels

-L'organisation des services d'entraide : photocopies de cours, annales d'examen, coopérative

La porte est grande ouverte, ne restez pas tout seul dans votre coin !



Libérez votre Jeudi
APRÈS MIDI À LA
FAC POUR FAIRE
DU SPORT..

ROUMANISK !!!

Évitez d'en
faire pendant les
examens...

L'I.U.T. (INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE)

SUIVEZ LE CURSUS

L'I.U.T. de Rouen partage ses locaux avec l'I.N.S.I.R. I.N.S.A. et forme 4 D.U.T. :

- Chimie
- Mesure physiques
- Carrières juridiques et judiciaires
- Génie électrique

Le D.U.T. se prépare en 2 ans. L'entrée se fait sur dossier niveau Bac. Le contrôle continu y est particulièrement lourd avec des contrôles tous les samedis et nécessite un travail régulier et une assiduité aux T.D. Pour avoir son année validée, il faut avoir 10 de moyenne dans toutes les matières.

STAGE ! VOUS AVEZ DIT STAGE ?

A l'issue de la 2^{ème} année, le stage obligatoire en entreprise se déroule pendant 2 mois après les cours et les examens. Chaque département fournit une liste de stages mais quelques étudiants doivent chaque année démarcher eux-même auprès des entreprises pour trouver un stage.

D'autre part, ces stages ne font pas l'objet de

contrat écrit, d'obligation de salaire ni de formation. L'étudiant se trouve ainsi trop souvent à faire un travail d'O.S. pendant 2 mois sans réelle formation. Et l'entreprise paye si elle le peut, forme si elle le peut. Ensuite les salaires sont en général mis dans une caisse commune par les étudiants qui se la redistribue. Mais cette solution, qui montre néanmoins une certaine solidarité, n'est pas vraiment idéale (voir nos propositions).

DÉBOUCHÉS DOUBLES

Formation courte, le D.U.T. débouche directement sur la vie active. Cependant, les meilleurs de chaque promotion peuvent entrer dans une école d'ingénieurs. Et tous les titulaires du diplôme peuvent réintégrer un cursus universitaire :

- Soit en licence s'ils ont eu au minimum 12 de moyenne.
- Soit en M.S.T., en T.S.S. sur dossier avec 12 de moyenne.
- Soit en deuxième année de D.E.U.G. s'ils ont eu moins de 12 de moyenne.

Par ailleurs, le C.N.A.M. donne des cours aux étudiants intéressés par une formation d'ingénieur mais qui ne peuvent entrer dans une école.

NOUS PROPOSONS

aux étudiants I.U.Tiens de se regrouper pour obtenir, surtout, la mise en place de conventions de stage par D.U.T. (en l'absence d'une convention nationale) signée par l'étudiant, le directeur de l'I.U.T. et l'entreprise fixant le montant de la rémunération, le type de travail, le temps de formation (moitié du travail) et le suivi pédagogique afin que les stages apportent réellement quelque chose.

MÉDECINE : TON UNIVERS IMPITOYABLE

Pour ne pas avoir de mauvaises surprises, il vaut mieux pour les premières années être dès le départ fixé sur le fonctionnement spécifique de la Faculté de Médecine.

Côté avantage, les maths ne figurent pas au programme. Côté inconvénients, là ça se corse :

- La Fac de Médecine se permet des choses qu'aucune autre n'ose faire comme l'examen global à partir de la 4^{ème} année, nous passons toutes les matières en une seule après-midi. Le résultat s'apparente souvent à la loterie.

- L'objectif de Rouen est de remonter le niveau au maximum et de faire un très bon pourcentage de réussite au concours de l'internat (concours facultatif en fin de 2^{ème} cycle). C'est pour cela qu'au delà du concours guillotine de 1^{ère} année, l'écrémage continue systématiquement, parfois de manière illégale. Comme au D.C.E.M où, une année leurs copies d'examen avaient du subir 3 corrections successives à la baisse jusqu'à ce que les profs obtiennent le nombre de reçus qu'ils souhaitaient .

QUELQUES GÉNÉRALITÉS

1) Coursus et effectifs (inscrits en 84/85) 1^{er} CYCLE DES ÉTUDES MÉDICALES

P.C.E.M. 1 : 455

P.C.E.M. 2 : 161 ——— 3 semaines de stage dans
l'année. Cour le matin +

2^{ème} CYCLE :

T.d. obligatoires l'après-midi.

D.C.E.M. 1 : 170 ——— Hospitalier le matin

D.C.E.M. 2 : 137 ——— Salarié hospitalier le matin

D.C.E.M. 3 : 154 ——— cours l'après-midi.

D.C.E.M. 4 : 271 ———

INTERNE EN MEDECINE GENERALE

ou

T.C.E.M. 1

T.C.E.M. 2 + THESE DOCTORAT

INTERNAT DE SPECIALITES : 4 ANS + THESE

5 FILIERES : MEDECINE, CHIRURGIE, PSYCHIATRIE, RECHERCHE,
MEDECINE DU TRAVAIL.

2) GÉOGRAPHIE, TRANSPORTS

- La faculté de Médecine Pharmacie se trouve au Madrillet à St Etienne du Rouvray (rive gauche, près du parc expositions, avant l'autoroute de Paris)

- Si vous avez une voiture, d'autres itinéraires sont à prendre que le chemin classique, à cause des embouteillages. (par Sotheville, par les boulevards industriels)

- Vous n'avez pas de voiture, proposez de partager les frais d'essence avec un collègue qui n'a pas ce problème ou bien : bus numéro 7, mais vous perdrez beaucoup de temps.

COMMENT TRAVAILLER ?

Travailler seul est une erreur : coller entre copains est bien plus agréable et beaucoup plus rentable. N'hésitez pas à faire des grandes colles récapitulatives.

N'oubliez pas que la première année de médecine est un concours. La course contre la montre commence dès le premier jour de la rentrée. Donc :

- Enquête acharnée auprès des anciens P.C. 1 (sur les panneaux d'affichage) pour acheter le plus, et au prix les plus bas, tous les Q.C.M. et sujets d'examens des 10 dernières années. C'est la condition sine qua non pour réussir.

- Inscription à la Corporation des étudiants de Médecine pour y recueillir les photocopies des Professeurs, fournitures, bouquins neufs avec 15 % de réduction, bouquins d'occasion à la foire aux livres fin octobre... photocopies. Le corpo est tenue par des étudiants bénévoles et tout ce qui se dit en haut lieu (changement de cours, conseil de gestion par exemple) y est affiché et inscrit sur Minitel. 55, rue Gustave Flaubert (Rue de l'Hôtel Dieu)

- Aller à tous les cours : prenez de bonnes notes puis mettez sur fiche ou surlignez... N'oubliez pas que le premier examen est mi-février (chimie), ce qui arrive très vite. Les autres matières se passent en juin. L'anatomie doit par exemple s'apprendre mot à mot ; l'histo Cyto embryo est un gros programme. Néanmoins, soyez réaliste. Rien ne sert d'apprendre 1000 détails en sus sur d'autres bouquins. La correction est faite par grille ; c'est à dire un mot sur la grille = 1 point ; ne mettez pas une chose dont vous ne soyez pas sûr : il vaut mieux perdre un point positif plutôt que d'annuler la copie à cause d'une grosse bêtise.

- Compléter les cours merdiques : par un travail simple à la bibliothèque (au Madrillet). Voici les principales bibles à consulter :

Anal : les 3 Rouvière, les Perlemeter

Embryo : le Langman

Biochimie : le Polanovski, le Kruh

Cyto, Histo : le Chevrement

Chimie Orga : l'Arnaud

(ou achat à la corpo, ou bien à l'armitière ; tractation en cours pour un éventuel % de réduction).

BREF: Vous passerez en P.C.M. 2

Votre méthode de travail commence à poindre, commencez votre bibliothèque personnelle médicale en vous abonnant à la revue du pharmacien, à la vie médicale... (ce que vous classerez soigneusement même si vous pensez ne pas avoir le temps de les lire).

Dès P2, des cours de semaine fait tour à tour par les étudiants (pris, tapés à la machine), photocopies, vendus à la corpo vous dispenseront des allers et venues au Madrillet. Mais attention, les préposés aux cours de groupe sont plus ou moins consciencieux...

Dès P2, vous faites un stage de trois semaines à l'hôpital. Pensez à l'assurance professionnelle quasi obligatoire (80 F par an à la médicale de France qui se situe au 1er étage de la corpo).

EN VRAC

— Problèmes d'argent

non, si on s'en donne la peine, car dès PC 2 validé vous pouvez faire des nuits dans les multiples cliniques rouennaises en tant qu'aide soignant. (vous n'y apprendrez que mieux votre métier de médecin) . D'autant plus que si vous travaillez 120 heures par mois, (environ 900 F/ mois), ou bien 300 h par trimestre, vous aurez droit aux allocations logement pour les jeunes de moins de 25 ans. En D3/D4, nous l'avons automatiquement car nous sommes salariés hospitaliers.

— Vacances : Les 3 mois des étudiants n'existent que jusqu'en DC 2. Profitez-en pour respirer ou gagner un peu d'argent, car en D2, D3, vous n'aurez plus que vos congés payés (4 sem).

- Laboratoire pharmaceutique : Les labos nous donnent gratuitement des bouquins de publicité. Certains sont des perles rares. Ecrivez aux sièges sociaux (adresses dans le Vidal), vous recevrez des piles par la poste, ou bien allez à Rouen chez :

ThérapiX : près de la place de la Cathédrale (en face de Liberté Dimanche)

Specia : Rue de la Vicomté

Sandoz : Tour Montmorency St Sever

A.G.E.R. U.N.E.F. et Médecine :

Sachez que des membres de l'A.G.E.R.U.N.E.F. siègent au Conseil Administratif et au Conseil des Etudes et de la vie universitaire depuis 3 ans, ils vous donnent régulièrement des comptes rendus de tout ce qui ce passe, par le biais des cours de groupe. Ils sont aussi par exemple les investigateurs d'un fichier de stage (qualité du stage établi chaque année par tous les étudiants ; il vous sera utile à chaque répartition de stage, afficher sur les murs de l'amphi : pédiatrie à Charles Nicolle).

Toutes vos suggestions auprès de ces élus sont bien entendu, accueillies à bras ouverts.

Sur ce, bon courage.

G.F.

QUOI DE NEUF A LA
FAC DE MEDECINE ?



RIEN...
TOUJOURS LES
MÊMES CONNERIES...

Par ailleurs, l'École offre aux étudiants un cadre agréable, des locaux très spacieux et son architecture laisse place au cœur même du sujet. L'enseignement, fondé sur des méthodes pédagogiques nouvelles, laisse à l'étudiant une grande liberté d'imaginer, de s'exprimer, de créer : les cours se transforment en entretiens. De plus, l'administration est très proche des étudiants ce qui ne gâche rien. Bref, contrairement aux facultés où personne ne se connaît, l'École d'Archi est un établissement à taille humaine où il fait bon étudier.

LA VIE ASSOCIATIVE :

Si les étudiants en Archi ont la réputation de planer à 15000, le nombre et le dynamisme des associations et des initiatives qu'ils animent prouvent bien qu'ils savent tout de même prendre leurs affaires en main. On recense à ce jour 4 associations : une pour les sportifs, deux pour la culture et la cafétéria des étudiants qui, malgré quelques déboires en 85/86, devraient redémarrer cette année. Un groupement d'achat de matériel scolaire fonctionne et des soirées à thème sont organisées dans l'année. Les étudiants en Archi ont aussi participé l'an dernier à la campagne contre l'augmentation des tarifs de bus (cf Article transports).

L'école, par la richesse du lieu, connaît également une forte animation avec des expositions, des rencontres-débats, des représentations de danse, de théâtre...

La démocratie n'y est pas un vain mot puisque c'est à partir d'un programme défini par les étudiants et le personnel que l'administration a fait faire des plans de la nouvelle école par le biais d'un concours ouvert aux architectes professionnels. Comme sans doute elle le fera pour l'aménagement de la maison de maître où seront aménagés des logements pour étudiants.

NOUS PROPOSONS

Aux étudiants en Archi de se regrouper pour obtenir :

- Le développement des contacts entre l'Université et l'école, afin d'enrichir la formation et ouvrir de nouveaux débouchés.
- La mise en place de passerelles réelles après le D.E.F.A. pour une véritable équivalence au D.E.U.G.
- Une plus grande autonomie de décision pour leur école avec, par exemple, possibilité d'élire le directeur, car pour l'instant il est nommé par le Ministre.
- Le maintien du caractère national du D.P.L.G. et de son ouverture à tous les bacheliers sans numerus clausus et sans concours entre 1ère et 2ème année.

**TOUT POUR
L'ÉTUDIANT**



**Librairie Universitaire
Colbert
Place Colbert -
Mont saint-Aignan
TEL : 35.70.07.13**

L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NORMANDIE

LE CADRE :

Située dans l'ancienne vallée textile du Robec sur la commune de Darnétal, l'École d'Architecture de Normandie est aussi belle qu'un monument (on peut d'ailleurs la visiter en semaine). Reconnue internationalement, son architecture originale et harmonieuse en fait un des plus beaux exemples de reconversion d'une friche industrielle. En effet, construite dans les murs de la dernière usine textile de la vallée qui ferma en 1978, elle permit le déménagement de l'ancienne école de Rouen, abritée dans un préfabriqué délabré près des Beaux Arts. Son ouverture en 1984 coïncida avec l'année où fut mise en route la nouvelle réforme des études d'Archi.

LE CURSUS :

Le diplôme d'Architecte D.P.L.G. (Diplômé par le gouvernement) est le diplôme national unique, délivré par 23 écoles en France, qui permet d'exercer la profession d'architecte. Il se prépare en 5 années réparties sur 2 cycles :

1- Le premier cycle D.E.F.A. dure 2 ans (Diplôme d'Etudes Fondamentales en Architecture) : il comprend 8 certificats obligatoires (4 par an en moyenne), donne accès au cycle D.P.L.G. et équivaut théoriquement au D.E.U.G. (dans les faits). Les passerelles vers l'Université, qui devraient en découler, n'existent toujours pas.

2- Le deuxième cycle D.P.L.G. dure 3 ans et comprend 12 certificats (5 obligatoires, 7 optionnelles à choisir parmi 15) avec un stage obligatoire comme en I.U.T. Couvert par la convention de stage, il se conclut par un rapport à préparer dans le cadre d'un certificat et son déroulement est suivi par un responsable pédagogique de l'École.

Pour les détenteurs du D.P.L.G. d'un diplôme d'ingénieur, d'un D.E.A. ou d'une maîtrise, il existe aussi une année de spécialisation, le C.E.A.A. (certificat d'Etudes Approfondies en Architecture). L'accès se fait sur dossier. A Darnétal, il s'intitule « réhabilitation, restauration et réutilisation en architecture » et est organisé en liaison avec des partenaires régionaux : l'Université (institut de Géographie), la ville de Rouen, la chambre des métiers et la direction départementale de l'équipement.

Pour s'inscrire à l'école, il suffit d'être titulaire du Bac ou de l'E.S.E.U. (Examen spécial d'entrée à l'Université) et le nombre d'inscrits n'est pas limité.

Avant 1984, la sélection s'opérait par un concours à l'issue de la 1ère année. Dorénavant, elle se fait naturellement durant le D.E.F.A.. Mais face à la restriction des débouchés, le Ministère, sous la pression de certains architectes professionnels, veut limiter le nombre d'étudiants et la plupart des écoles ont instauré des Numéris Clausus à l'entrée. Ainsi, alors que le nombre d'étudiants en Architecture diminue au niveau national, l'École de Normandie a des effectifs stables.

Le nouveau ministère, issu du 16 mars, n'a pas encore pris de décision précise mais semble vouloir limiter encore davantage les inscriptions et retourner à un système plus sélectif. Il souhaite également (comme pour l'Université) instaurer une concurrence entre les établissements qui délivreraient des diplômes locaux, non reconnus nationalement.

LES ÉTUDIANTS :

Venant de toute la Normandie (Haute et Basse) et même de Picardie où il n'existe pas d'École, les étudiants en Archi sont chaque année environ 360 à l'École de Normandie.

Ces étudiants sont d'ailleurs de plus en plus des étudiantes. En effet, formant 18% des effectifs il y a 10 ans, une progression constante les a amenées à près de 40% cette année. Les boursiers sont aussi peu nombreux qu'à l'Université : 12 %. Leurs bourses sont accordées par le Ministère de l'Équipement et versées trimestriellement par l'École.

L'AHER - UNEF

ASSOCIATION D'HISTOIRE DES ÉTUDIANTS DE ROUEN

Octobre 1986, apparaît officiellement l'Association des Étudiants de Rouen au cours du comité paritaire de l'Institut d'Histoire en la présence des professeurs, du directeur, M. Mazanric et du doyen de la faculté des Lettres et Sciences Humaines, M. Sadourny.

Cet institut étant un des plus nombreux de la faculté des lettres avec environ 650 étudiants, une structure étudiante d'entraide, de services et d'animation culturelle devint nécessaire.

L'Institut d'Histoire comme la plupart des facultés connaît une abondance croissante d'étudiants. Cela est une bonne chose pour l'Histoire dont parfois les leçons ont été oubliés trop vite... L'actualité nous le prouve quotidiennement...

Malheureusement, malgré les appels au secours du comité paritaire où siègent les élus étudiants de l'AGER-UNEF, les moyens de l'Institut restent insuffisants. Les cours et les T.D. sont surchargés, enfumés, parfois inaudibles. Est-ce ainsi qu'on forme sérieusement les futurs « cadres » (dirait certains) du pays ? Comment suivre de tels cours sans être découragé au bout de quelques semaines et par voie de conséquence échoué à ses examens ?

Combien de fois devons-nous nous contenter d'un texte ou d'un graphique photocopiés pour 2 voire 3 personnes ? C'est un véritable scandale, un mépris des étudiants et de leur besoin (plus qu'une envie) de réussir...

Ainsi l'AHER, en partant du ras le bol, du dynamisme et de l'envie de combattre tout fatalisme, se propose d'accomplir elle-même le travail nécessaire. Parce que tout seul dans son coin, on ne peut pas faire grand chose, c'est en s'associant que la pêche et le savoir-faire additionnés de chacun donne un poids et une capacité de création importante.

Ainsi :

- c'est parce qu'on ne peut plus suivre correctement ses cours et TD que l'AHER propose des photocopies de cours et des annales d'examens.
- c'est parce que l'Université a de moins en moins de moyens financiers et techniques que l'Aher propose des projections vidéo et diapos pour compléter l'image des cours exclusivement manuscrits dorénavant.
- C'est parce que associés, nous, étudiants avons un poids que l'Aher propose des commandes de livres à prix très réduits.
- c'est parce que l'Association sera forte, que nous, étudiants, pourrait faire des propositions à l'Administration pour améliorer nos conditions d'études.

Idée, dynamisme et esprit créatif trouveront toujours dans l'AHER les moyens nécessaires à toute réalisation. A bon entendeur, salut et à bientôt dans votre association !

Pour tout renseignement, adhésions et contacts venez nous voir à la COOP-AGER (B 101ter) ou en salle de travail d'Histoire (B 204) en attendant un local indépendant...

BUREAU DE L'AHER-UNEF

Présidente: Lysiane FUCHS
Vice-président: Laurent DUBOIS
Trésorière: Christine FOISSET
Secrétaire: Stéphane DUMENIL

LES TRANSPORTS

1) - POUR ALLER À LA FAC :

Le campus universitaire de Mont Saint Aignan et la Fac de Médecine à St Etienne du Rouvray sont excentrées par rapport à la ville de Rouen, ce qui pose de gros problèmes de transports aux étudiants. Plusieurs moyens existent :

LE BUS : C'est le moyen le plus courant avec 3 lignes. Le 4 qui est le plus direct et qui fait le tour du campus (arrêts : Fac de Lettres, Rue T. Becket, Cité U. du Pano, R.U. du Pano). Le 10 qui met plus de temps à monter et s'arrête Place Colbert puis à proximité de la cité du Bois.

Les étudiants bénéficient du 1/2 tarif mais à condition d'acheter une carte de tarif réduit et ceci depuis l'an dernier. Le tarif de cette carte était de 100 F pour l'année 85/86, mais grâce à l'action des étudiants avec l'A.G.E.R. U.N.E.F., elle est descendue à 20F cette année mais n'est toujours pas valable pour les mois de juillet et août. L'A.G.E.R. U.N.E.F. propose donc que le tarif étudiant soit applicable l'été, (en effet un étudiant n'a pas plus d'argent l'été que pendant l'année universitaire !!)

D'une manière générale le bus coûte cher à Rouen : 5, 60 F pour monter et descendre à Mont Saint Aignan, il ne s'agit donc pas d'un réel tarif étudiant, surtout depuis l'an dernier où il a augmenté de 40%!!!

« *Le car c'est*

la liberté »



cars ADRIEN

**76500 ELBEUF
35.81.7.65**

LE STOP :

Moyen de locomotion très prisé par les étudiants de Rouen, il témoigne d'une certaine solidarité qui pourtant a faibli. Les emplacements privilégiés se situent :

Pour descendre : à côté de l'arrêt du 10 place Colbert.

Pour monter : au coin du Bid de la Marne et de la rue Bouquet ou l'arrêt des bus Place Cauchoise.

LA VOITURE :

Pour ceux qui voudraient en acquérir une pour pas trop cher, un marché de l'occasion se tient tous les samedis matin, Place du Boulingrin à Rouen. (Un conseil : se faire accompagner de quelqu'un qui s'y connaît).

2) - POUR RENTRER CHEZ SOI :

LE CAR :

Généralement long et cher, il a l'avantage de servir largement les campagnes et certaines villes de l'Eure comme Evreux.

Renseignements : Gare routière, rue des Charettes à Rouen (près du théâtre des Arts).

LE TRAIN :

Offre des facilités financières intéressantes avec les cartes d'abonnement sur un parcours et les billets B.I.G.E. pour les étudiants de moins de 26 ans (50 % de réduction avec Carré Jeune) ; pour plus de renseignements, voir l'O.T.U. à la cité U. du Pano, au pavillon Corneille et l'Agence Wasteels près de la gare S.N.C.F.

L'AGER propose aux étudiants d'améliorer les conditions et le coût de leur transport :

- développer la solidarité par l'auto-stop
- agir auprès du SIVOM pour que la carte à 20 F donne droit à un véritable tarif étudiant : un seul ticket pour monter de Rouen à Mont Saint Aignan.
- obtenir que le tarif étudiant fonctionne également en Juillet et en Août.





COMMENT SE LOGER ?

Plusieurs possibilités s'offrent à l'étudiant qui ne peut habiter chez ses parents à cause de l'éloignement du lieu d'étude ou bien qui désire son indépendance :

- Loger chez un particulier
- Loger en cité U. (cf article sur les cités u.)

CHEZ UN PARTICULIER : **DEUX SOLUTIONS**

CHEZ L'HABITANT :

L'avantage est le prix du loyer souvent modéré (à partir de 500 F et jusqu'à environ 850 F), mais il faut s'assurer, de façon claire et nette, des conditions que pose la famille d'accueil pour ne pas avoir de mauvaises surprises par la suite. Notons toutefois que, même si l'étudiant ne vit pas avec la famille, il doit faire quelques concessions afin de ne pas gêner les gens qui l'hébergent.

DANS UNE CHAMBRE INDIVIDUELLE, STUDIO OU APPARTEMENT :

Il est évident que la vie y est beaucoup plus agréable, car on est « vraiment chez soi ». Mais cet avantage se paie : à partir de 900 F et parfois même jusqu'à 1 500 F (ces prix n'incluant pas les charges).

Pour trouver l'un ou l'autre de ces logements, il faut prospecter à fond :

Tout d'abord les petites annonces : 2 journaux hebdomadaires gratuits sont spécialisés : le 76 et l'Inter 7. Ils sont largement diffusés sur toute l'agglomération rouennaise dans les boîtes aux lettres et chez de nombreux commerçants. Le chasseur fûté, s'il ne veut pas tomber sur un bec, doit se rendre au siège des journaux dès leur parution. Voici leurs adresses : Inter 7, 11, rue St Etienne des Tonneliers, Tel : 35.88.18.05.
76 Hebdo : 15, rue Jacques Lelieur, Tel : 35.98.75.76.

D'autre part, le siège du C.R.O.U.S. (3 rue d'Herbouville à Rouen) affiche à partir du mois de septembre les petites annonces de ce qui reste à louer ; relativement peu nombreuses, elles sont prises d'assaut car néanmoins elles sont généralement intéressantes.

On peut aussi aller se renseigner directement dans les agences immobilières car bon nombre de propriétaires font appel à celles-ci. Cependant, les honoraires sont parfois élevés.

Une fois le logement dégoté, le locataire doit connaître ses droits. Nous avons extrait ici les principaux points de la loi Méhaignerie.

LE CONTRAT DE LOCATION :

Un contrat écrit est obligatoire. Généralement le bail est de trois ans. Le locataire peut le résilier sans raison à chaque fin d'année de contrat ou à tout moment pour des raisons familiales, financières, personnelles, professionnelles ou de santé. Le montant du loyer des baux est fixé librement. Période transitoire pour les baux en cours : la liberté des loyers est différée jusqu'au 31.12.95 dans les villes de plus d'un million d'habitants, jusqu'au 31/12/91 dans les autres villes. Mais les propriétaires pourront tout de même augmenter les loyers, en étalant l'augmentation sur trois ans (et non plus sur les quatre ans initialement prévus) et si celle-ci est justifiée. En cas de désaccord, il faudra demander l'arbitrage des commissions départementales des rapports locatifs.

LE PRÉAVIS :

Le préavis avant de quitter le logement est de trois mois et s'effectue par lettre recommandée avec accusé de réception. Ce préavis peut être réduit à un mois en cas de force majeure (qui doit être justifiée). Avant de s'engager, il est nécessaire de prendre la précaution de déterminer le secteur locatif du logement. C'est le secteur qui détermine le loyer.

- Secteur 1 : H.L.M.
- Secteur 2 : Logement ayant le bénéfice du 1 % sur les salaires, logements de propriétaires sociaux, logements des sociétés d'économie mixte.
- Secteur 3 : Logements appartenant aux banques et aux assurances.
- Secteur 4 : Logements privés.

L'ASSURANCE :

Le locataire n'a aucune obligation légale de souscrire une assurance sauf si elle est stipulée sur le contrat de location qu'il a signé. Cependant, il est préférable d'en prendre une. Elle met à l'abri des coups durs : vols, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile. Cette précaution n'est pas utile si le propriétaire a fait préciser dans le contrat que son assurance s'étendait au locataire. En aucun cas, le bailleur ne peut imposer la compagnie d'assurance, le locataire est en droit de choisir celle qui lui convient.

L'ÉTAT DES LIEUX :

Il doit être établi en présence du locataire par le propriétaire ou son représentant. Il doit comporter les observations du locataire et la signature des deux parties. Un exemplaire doit être fourni au locataire. Depuis la loi Quillot, les frais d'huissier sont à partager entre le locataire et le propriétaire, le locataire doit aussi pouvoir disposer d'un état des lieux de son prédécesseur.

LE DÉPÔT DE GARANTIE DES LOCATAIRES :

C'est la caution que demande souvent le propriétaire au locataire qui entre dans un logement. Ce dépôt ne peut pas dépasser le montant de deux mois de loyer principal (charges non comprises). Ce dépôt doit être restitué au locataire dans un délai maximal de trois mois à compter de son départ. Le propriétaire ne peut pas conserver la caution à sa guise, ni exiger une remise en état du logement ; cependant, des déductions peuvent être faites si il y a lieu.

RÉPARATIONS ET TRAVAUX :

Les réparations nécessitées par le maintien en bon état sont à la charge du propriétaire uniquement en ce qui concerne le clos et le couvert (portes, fenêtres, toit), par contre, l'entretien courant et les autres réparations sont à la charge du locataire.

LA REPRISE :

Avant de payer une reprise, il faut exiger du précédent locataire, une facture des travaux qu'il déclare avoir effectués, car seules les reprises justifiées sont autorisées.

CONGÉS :

Pendant la période transitoire, le propriétaire ne peut donner congé à son locataire qu'en ayant un motif légitime et sérieux.

EXTINCTION PROGRESSIVE DE LA LOI DE 1948 :

Seule la catégorie 4 de ces logements reste encore régie par la loi.

Les organismes H.L.M. fixeront eux-même les hausses de loyer jusqu'à une certaine limite (pas plus de 1 à 2% de l'indice des prix dixit le ministre).

CE QUE TU DOIS SAVOIR SUR LES IMPÔTS LOCAUX :

En principe, tout le monde doit payer les impôts locaux qui sont une taxe municipale qui ne prend pas en compte la situation de celui qui paye. Cependant, il est possible de se faire dégrever en menant une action auprès de la mairie. Pour cela, il faut que tu fasses une lettre de demande de dégrèvement en expliquant ta situation d'étudiant à la mairie de ton domicile.

SURFACE CORRIGÉE :

Si le locataire estime payer un loyer trop élevé par rapport à la qualité du logement, il peut demander à la C.N.L. (Confédération Nationale du Logement) de lui faire une « surface corrigée », car elle est le seul organisme habilité à la faire. Cela consiste en une rectification de la surface réelle par des coefficients de correction se rapportant au niveau de confort et de vétusté du logement. La surface recalculée est ensuite reportée au secteur locatif qui la détermine pour le calcul du loyer.

APL:

Ce sont les Aides Personnalisées au Logement. Pour te renseigner, adresse-toi à la caisse d'allocation familiale dont voici l'adresse : C.A.F. 4, rue des Forgettes à Rouen.

Pour tout problème, tout litige avec ton propriétaire, tu peux t'adresser à l'Union des Locataires à Rouen, rue Eau de Robec, des permanences sont tenues les lundi, mardi et vendredi de 15 h à 17 h.

ETUDIANTS

LOGEZ-VOUS

**TRAITEZ DIRECTEMENT AVEC
LES PROPRIETAIRES**

Direct Locataires Propriétaires

55, RUE BEAUVOISINE - 76000 ROUEN - TEL : 35.89.51.54
Frais minimes de dossier jusqu'à satisfaction. Liste de chambres.

LA CITÉ UNIVERSITAIRE

Il existe trois cités U. sur l'agglomération rouennaise dont voici les adresses et les capacités d'accueil :

* LA CITÉ DU PANORAMA

Bd Siegfried B. P.104 76130 Mont Saint Aignan
Directeur : Mr Lepine
Secrétariat au pavillon Corneille, tel : 35.74.18.69
Capacité : 1257 chambres, 32 appartements pour jeunes ménages (fi)

* LA CITÉ DU BOIS

Rue Jacques Boutrolle Prolongée, 76130 Mont Saint Aignan
Directrice : Madame Gaudu
Secrétariat au pavillon Monet, tel : 35.74.21f.17
Capacité : 620 chambres.

* LA CITÉ DE LA RUE D'HERBOUVILLE

3 Rue d'Herbouville, 76000 ROUEN
Secrétariat, rue d'Herbouville, tel : 35.98.44.50
Capacité : 42 chambres pour jeunes filles.

POUR FAIRE UNE DEMANDE

Retire un dossier au C.R.O.U.S. rue d'Herbouville ou le réclamer par correspondance à la même adresse.
Remarque : Si ton dossier a été déposé tardivement ou s'il a été refusé à la première commission d'admission il peut être mis sur une liste d'attente, alors le service logement te contactera si une chambre se libère. Autre remarque : si tu n'as pas encore effectué de demande à la rentrée, tu peux encore le faire (le plus vite possible) pour avoir une chambre en janvier ou en février.

Toutefois, l'offre est inférieure à la demande et beaucoup d'étudiant se voient refuser l'attribution d'une chambre faute de place. C'est pourquoi depuis plusieurs années, les élus Solidarité Etudiante siégeant au conseil d'administration du C.R.O.U.S. exigent la construction d'un bâtiment d'au moins 600 chambres afin d'accueillir un maximum d'étudiants.

POUR ÊTRE ADMIS

Il faut répondre à différents critères :

Sont pris en compte :

- La situation sociale des parents (les boursiers sont prioritaires)
- L'éloignement du domicile familial (au dessus de 50 km les étudiants sont prioritaires)
- L'âge limite est de 26 ans (35 ans pour les étudiants étrangers)

POUR UNE RÉADMISSION

Il faut justifier d'un succès universitaire tous les 2 ans. L'admission est prononcée par le Directeur du C.R.O.U.S. et si nécessaire, les élus Solidarité Etudiante peuvent appuyer une demande. Toujours répondre aux critères d'admission antérieurement cités.

LE LOYER

Dès votre avis d'attribution de chambre, il vous faudra payer une caution de 480 F (prix 86/87) qui vous sera remboursée lors de la remise des clés si aucune dégradation n'a été constatée lors de l'état des lieux, et le loyer du mois d'Octobre.

Le loyer s'élèvera dès Octobre 86 à 436 F (pour une chambre simple) contre 395 F il y a un an, soit une augmentation de 10 % - le C.R.O.U.S. justifie cette hausse importante par le fait que dans les autres cités de France, les loyers sont plus élevés et qu'il faut au plus vite combler ce retard. Les élus sont inquiets des proportions que peuvent prendre de telles décisions.

- Il est possible que certaines chambres soient vétustes sur certains plans (menuiserie, plomberie, éclairage, isolation etc...), n'hésitez donc pas à intervenir auprès de la direction qui dispose de techniciens qui se chargeront des réparations.

- A propos de désagréments, il est à signaler aux résidents qu'il est préférable pour eux de ne pas laisser d'objets de valeur dans leur chambre.

- Veillez également à ne pas déranger vos voisins notamment par le bruit, en effet, les bâtiments étant peu isolés les ondes sonores sont vite amplifiées.

Pour des problèmes plus collectifs, pensez à vos élus au Conseil de résidence.

SERVICES ASSURÉS PAR LA CITÉ

Petits déjeuners à la cafétéria du pavillon Angot (Pano), tous les jours du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 9 h 30 (plateau complet : 5,50 F, croissant : 2 F)

Une lingerie dans chaque cité (Pavillon Corneille au Pano et pavillon Monet au Bois)

Des machines à laver et des séchoirs à linge utilisables au pavillon Delavigne (Pano) et au pavillon Monet (Bois) avec des jetons (6 F pièce) à retirer aux secrétariats des deux cités avant 16 h 00.

Une machine à coudre est également disponible au Monet ainsi que des fers à repasser aux loges de chaque cité.

Il existe également dans certains pavillons des garages pour les deux roues (nécessité d'être muni de la carte des activités socio-culturelles).



LES ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES EN CITÉ

Celles-ci sont animées par des résidents (vous êtes prié de vous faire connaître auprès des secrétariats de chaque cité si l'animation d'une activité vous intéresse). Pour y accéder, il faut être muni de la carte d'activités socio-culturelles délivrée gratuitement par les secrétariats en échange d'une photo.

LABO PHOTO : au 3^e étage du pavillon Maupassant (Pano). Noir et blanc et couleur, et au rez de chaussée de la grande aile Monet (bois). Il se pourrait que cette année ait lieu un concours photo.

ATELIER POTERIE : avec tour et four dans le sous-sol du pavillon bonegger (Pano).

CLUB ECHEC : certains jours de la semaine au pavillon Scudery.

ATELIER ARTS PLASTIQUES

YOGA : le lundi et le jeudi au pavillon Scudery

BIBLIOTHÈQUE DISCOTHÈQUE : Corneille et Monet. Un vaste choix de disques et de livres est proposé.

UN PIANO est également disponible dans une salle du Corneille à côté du local des élus au Conseil de Résidence.

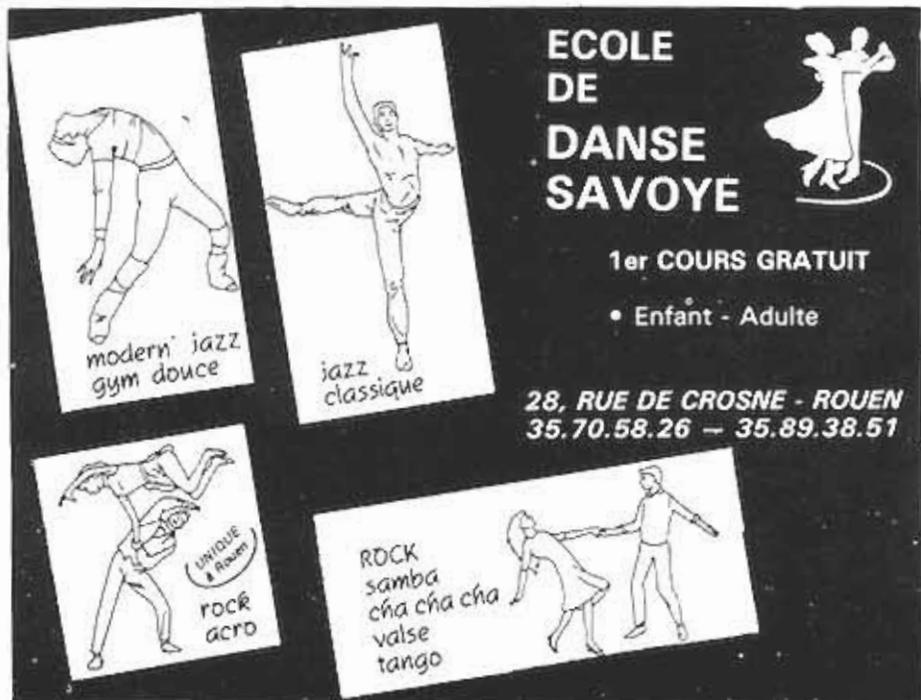
Dans la plupart des pavillons (Boëldieu, Delavigne, Ango, St Saens, Poussin, Monet et Corneille pour Canal +) on peut trouver des salles de télévision. Il existe également quelques salles réservées au ping pong et au baby foot.

Pour les résidents du Bois, il est possible d'emprunter pour une soirée anniversaire la salle réservée à cet effet au rez de chaussée du Poussin, pour 15 personnes maximum et jusqu'à 23 h au plus tard (s'adresser à Madame Gaudu la directrice du bois).

EN CE QUI CONCERNE LA CITÉ, DERNIÈRE NOUVELLE : DEPUIS LE 1 OCTOBRE 1986 AUCUN SERVICE D'INFIRMERIE N'EST PLUS ASSURÉ.

la sécurité des résidents deviendrait-elle un luxe ?

Une action en ce sens est envisagée incessamment par les élus du Conseil de Résidence et l'A.R.P.A.B.O. Tenez-vous au courant !



ECOLE DE DANSE SAVOYE



1er COURS GRATUIT

- Enfant - Adulte

28, RUE DE CROSNE - ROUEN
35.70.58.26 - 35.89.38.51

modern jazz gym douce

jazz classique

UNIQUE à Rouen
rock acro

rock samba cha cha cha valse tango

CITÉ U., QUI ES-TU ?

Décembre dans les halls des cités universitaires : les urnes sont de sortie, une occasion importante pour les résidents de s'exprimer et d'élire de bons représentants au conseil de résidence, conseil qui est composé pour une moitié de représentants de l'administration et pour l'autre de résidents élus chaque année.

L'an passé ont été choisis comme porte-parole les Elus Solidarité Etudiante présentés par l'A.G.E.R. U.N.E.F. Au sein de ce conseil, leur rôle est essentiellement consultatif quant à la répartition des budgets socio-culturels, ce qui est pour le moins limité. C'est pourquoi nous voudrions en tant qu'élus représentatifs de tous les résidents participer de façon plus active et plus large à la gestion globale de la cité (animation, aménagement, rénovation...)

Ils sont intervenus sur de nombreux points pour par exemple accélérer la mise en place d'aménagements. C'est ainsi que cette année, au Panorama les mordus de télévision pourront venir se régaler au Corneille avec Canal plus, que les gourmets pourront se mitonner de bons petits plats grâce aux plaques électriques installées début octobre et que

les investisseurs bavards auront de nouvelles cabines téléphoniques à leur service. D'autre part, et ceci pour les résidents du Bois, un club de jeux calmes sera mis en place incessamment.

Les élus S.E. ont également voulu faire un effort au niveau de l'animation et des liens entre résidents. Aussi, grâce à leur impulsion, une ancienne association a été reprise par des bénévoles : l'A.R.P.A.B.O. (association des résidents du panorama et du bois).

Enfin, le plus important, chaque résident est invité à venir rencontrer les élus S.E. au conseil de résidence dans leur local (rez de chaussée du Thomas Corneille près des salles d'études) pour tous renseignements et problèmes, ou tout simplement pour participer aux actions menées et aux activités de l'A.R.P.A.B.O.

VENEZ TOUS NOUS REJ OINDRE.

VENEZ NOUS RENCONTRER.

VENEZ PARTICIPER !!!

Les élus : Valérie RENOUF, Carole LEROUX,
Eric BACON, Claire MAUTUIT.

A.R.P.A.B.O. TOUT DE GO



Dans de longs couloirs gris et blafards
où l'âme en peine, traînant les savates
Dans ce froid cocon de chambre-piécards,
y digérant une R.U. esque pitance de patates
Des résidents à mauvaise mine
rencontraient parfois le spleen.

Hum! voici une bien étrange introduction pour mon souhait de bienvenue aux nouveaux résidents me direz-vous. Mais pourquoi ne pas le dire tout haut, messieurs les ... le premier visage que nous offre la cité est d'un fort triste attrait.

Bon, halte à la dramatico-depresso-lamentation et que ça swingue dans les chaumières ! L'A.R.P.A.B.O. est de retour sur le campus ! Cette ancienne association a revu le jour en janvier dernier grâce à des bénévoles voulant donner un peu de vie à la cité.

Depuis cette date mémorable, l'A.R.P.A.B.O. a fait parler d'elle et a réuni nombre de résidents à travers ses activités.

Accordons nous un petit historique :

D'abord, un démarrage très fort en février : le C.R.O.U.S. veut nous faire des misères. Payer une augmentation de 20 F avant qu'elle ne soit votée ? Illégal. En un tour de main, affiches, pétitions (60% de signataires parmi les résidents) Consultation d'un huissier et tout cela empaqueté, ficellé et présenté au conseil d'administration du C.R.O.U.S. par nos élus Solidarité Etudiante (S.E.). Résultat

LA CAFÉTARIA DES ÉTUDIANTS LE LOCKNESS DU CAMPUS

Durant deux années (de 1982 à 1984), l'A.G.E.R. U.N.E.F a animé une cafétaria dans un bâtiment provisoire délabré. Cette action avait été menée pour rompre l'anonymat qui règne à la fac, créer un lieu de rencontre où l'on puisse manger et boire un pot pour pas cher, une sorte de foyer des étudiants qui n'appartiendrait qu'à eux. Au départ, l'administration manifeste durement son opposition à cette initiative. Mais elle dut se rendre finalement compte du succès que connaissait notre Cafet, puisqu'elle décida de raser le bâtiment provisoire pour cause de vétusté et de laideur et que naquit l'idée de construire une cafétaria en dur au plein centre du campus.

Une commission pour l'aménagement fut créée en 1984 afin d'élaborer un projet solide. La naissance de ce projet représente un acquis important. L'aboutissement de l'action de tous les étudiants qui, avec l'A.G.E.R. U.N.E.F., ont animé et fréquenté cette Cafétaria : l'Université prenait enfin en compte notre aspiration à créer une vie sociale sur le campus. C'est donc tout naturellement que les élus Solidarité Etudiante se sont joints aux représentants du personnel et du C.R.O.U.S pour former cette commission qui discute du projet et le fit dessiner par un architecte (nous publions en exclusivité cette première ébauche).

Cette cafétaria d'au moins 300 m² se situera au cœur du campus (en face de la B.U. de lettres) et devra surtout répondre à l'objectif de création d'un lieu de rencontre et d'animation. La grande salle sera équipée d'un bar et d'une estrade permettant de laisser libre cours aux activités culturelle (poésie, musique, mime, café-théâtre).

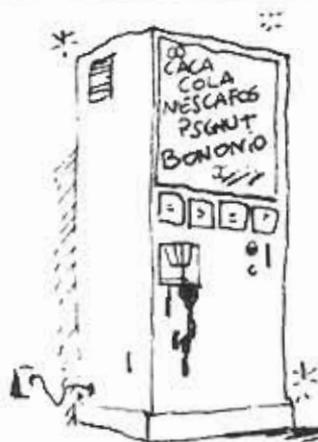
Au départ le Conseil Général avait annoncé qu'il financerait le projet il y a plus de 2 ans. Depuis, ne voyant rien venir, le Président de l'Université a proposé de confier le projet à une société privée qui exploiterait la Cafet.

Son côté social disparaîtrait ainsi au profit du business.

NOUS PROPOSONS :

- Au Conseil Général d'inscrire le financement de cette cafétaria à son budget 1987.
- Au C.R.O.U.S. d'en assurer la gestion en étroite collaboration avec les étudiants.

Exigeons avec l'A.G.E.R. U.N.E.F. que le grand foyer-café-taria tant attendu soit enfin construit.



AMÉLIORATION CONSIDÉRABLE
DU CADRE DE VIE
A LA FAC DE ROUEN

Romanowski

INSTALLATION D'UN
NOUVEAU DISTRIBUTEUR
DE BOISSONS ...

LES R.U. (RESTAURANTS UNIVERSITAIRES)

UN MIEUX POUR LE MOMENT,

Le CROUS de Rouen gère 4 resto-U :

- RU du Panorama
- RU du Bois
- RU d'Herbouville
- RU du Madrillet

D'autre part, en deux ans, le CROUS a mis en service 4 cafétarias :

- Grill bar (RU du Panorama)
- Boiserie (RU du Bois)
- Cafétaria (RU du Bois)
- Brasserie au Madrillet

C'est pour faire face à la diminution de la fréquentation des RU et pour combler des déficits budgétaires chroniques (notamment dû au désengagement de l'état par sa subvention du repas de plus en plus réduite), que le CROUS a augmenté ses tarifs et s'est engagé dans une politique de diversification (brasseries et cafétarias, chaîne « plat unique »).

Dans le guide de l'étudiant 85-86, nous avions émis des critiques à propos du système de repas à 1, 2 ou 3ème classe, favorisant indirectement la ségrégation sociale plutôt que d'assurer un service à caractère réellement social. Aussi, nous avions demandé à ce que les bénéfices réalisés par l'exploitation des brasseries soient réinvestis pour améliorer les repas de la chaîne traditionnelle (à 9 F). Le CROUS a fourni un effort en ce sens, mais il s'avère encore insuffisant car la qualité, la diversité des repas, l'hygiène demandent encore à être améliorées et le problème de l'attente à être résolu.

Notons que depuis deux ans, les étudiants boudent moins le RU et que le nombre de repas servi est en nette progression. Ceci devrait donc permettre de réinvestir pour qu'en priorité la qualité des repas soit améliorée.

Mais le mieux pourrait devenir l'ennemi du bien si une nouvelle diminution de la participation de l'Etat intervenait. L'équilibre financier pourrait être de nouveau menacé.

UN AVENIR INCERTAIN

Or cette année, 2 nouvelles mesures révèlent en partie le sort réservé aux RU par la nouvelle équipe gouvernementale :

La suppression, à la rentrée 86-87, de la qualité de « bénéficiaire des oeuvres universitaires » : tous les étudiants sans distinction d'âge ou de revenu (avant : les plus de 26 ans et les étudiants salariés n'y avaient pas droit) ont droit au RU subventionné.

QUESTION : N'ira-t-on pas jusqu'à supprimer la condition d'être étudiant ?

Un désengagement financier encore plus important qui pourrait aller jusqu'au retrait total, faisant porter sur l'étudiant la plus grosse part voire la totalité du coût du repas.

Ce qui se traduirait par une hausse sans précédent du ticket de RU.

Ces deux mesures portent, en germe, ce que redoutent le personnel depuis l'année dernière (où ils avaient fait grève pendant 3 jours, à l'appel du SNAE-FEN) : **LA PRIVATISATION DES RESTAU-U**

L'AGER-UNEF se refuse à laisser les Restaurants Universitaires se transformer en Jacques Borel ou en Mac Donalds.

Parce que les RU sont trop importants pour la réussite de nos études, ils doivent garder leur caractère social. Notre Association propose :

- que l'Etat maintienne sa subvention au même niveau (7 f par repas) voire l'augmente.
- que les personnels soient fonctionnarisés, ce qui permettrait d'investir la totalité de la subvention dans la qualité des repas.
- que le prix du ticket de RU soit bloqué et un tarif préférentiel accordé aux boursiers et aux étudiants défavorisés (sous forme d'abonnement, par exemple).

BOURSES

C'est le premier moyen auquel on pense pour financer ses études et cela devrait être le plus important. En réalité trop peu d'étudiants en bénéficient (15% en moyenne) et leur montant permet à peine de vivre : l'échelon maximum donne 13 000 F pour l'année alors qu'un étudiant a besoin de 25 000 F selon une enquête réalisée par le magazine « l'étudiant ».

Ainsi l'Université de Rouen (sauf l'I.U.T.) ne compte que 10,3 % de boursiers, c'est à dire moins que les grandes écoles privées (E.S.C., ESIGELEC ...) qui en ont 12 %. Loin devant, ce sont les établissements scientifiques et techniques qui en ont le plus : l'I.U.T. avec 24,6 %, l'I.N.S.A. avec 24 %, les B.T.S. avec 23,8 %.

Donc, même s'il dépanne beaucoup d'étudiants, le système des bourses en France est beaucoup moins développé que dans les autres pays développés : 90 % de boursiers en Grande-Bretagne et en U.R.S.S., 25 % aux U.S.A. (CF « l'étudiant ») et en la matière, l'avarice de l'Etat français se conjugue avec l'échec scolaire et l'injustice sociale : les enfants d'ouvriers ne représentent que 13 % des étudiants alors que leurs parents forment 40 % de la population active. En Seine Maritime.

Question POUVOIR D'ACHAT, les choses se dégradent pour la première fois depuis 1982 (pendant 5 ans, les bourses ont augmenté plus vite que l'inflation). Cette année, l'augmentation du montant de la bourse ne dépasse pas les 2 % alors que les loyers des chambres universitaires a pris 5 % en octobre (auquel il faut ajouter les 5 % de hausse du mois de mars dernier).

Une situation peu reluisante donc !

Une nécessité pour les boursiers comme pour tous les étudiants peu fortunés qui n'ont pas envie de galérer : bien s'informer et agir pour que chacun ait les moyens de poursuivre ses études.

1er et 2ème CYCLES :

1^{er}) - LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Elles sont attribuées en fonction de critères sociaux et ont pour but d'aider la famille de l'étudiant (et non pas l'étudiant lui-même) à assurer les frais d'études lorsque ses ressources ne lui permettent pas de le faire.

Pour savoir si vous y avez droit, il faut calculer le nombre de points à charge et le reporter sur le barème qui vous indiquera le plafond de ressources imposable (utiliser pour cela la fiche d'auto-évaluation fournie dans le dossier de demande de bourses). Les ressources à prendre en compte sont :

1 - Les revenus de la famille déclarés l'année précédente à la démarche de bourses (imprimé 1535 M ou 1534 M)

2 - Eventuellement les revenus de l'étudiant s'il s'agit d'un étudiant :

Marié dont le conjoint est salarié.

ayant fait 2 ans une déclaration d'impôts distincte de celle de ses parents.

ayant un ou plusieurs enfants à charge.

Il faut savoir que depuis 1981, le plafond du revenu imposable a augmenté de près de 50 %. Par conséquent, même si votre famille a un revenu moyen, vous avez une chance d'avoir une bourse du 1^{er}, 2^e ou 3^e échelon, peut-être plus. Faire une demande n'engage donc à rien.

Par ailleurs, l'octroi des bourses exclut la possibilité d'exercer une activité rémunérée ou de partir au Service National dans l'année : le Rectorat est désormais informatisé donc capable d'effectuer des vérifications. Une dérogation peut toutefois être accordée aux surveillants à mi-temps (moins de 20 heures par semaine).

2^e) - FAIRE UNE DEMANDE

Le dossier peut être retiré dès début Avril : Soit aux services centraux de l'Université, rue Thomas Becket à Mont Saint Aignan.

Soit au Rectorat : Service des Bourses, 20 rue Fontenelle à Rouen. Tel : 35.70.30.24.

Il doit être rendu avant le 1^{er} Mai aux services centraux de l'université.

Le Rectorat examine les dossiers en Juillet et une commission examine les cas litigieux. Des élus Solidarité Etudiante de l'A.G.E.R. U.N.E.F. y siègent chaque année pour défendre des étudiants qui par exemple ayant rompu avec leurs parents ne rentrent pas dans les critères officiels, mais ont tout de même besoin d'une bourse.

L'ATTRIBUTION CONDITIONNELLE (ou avis de proposition de bourse) où le refus est notifié par courrier courant Juillet.

L'ATTRIBUTION DÉFINITIVE se fait courant Septembre contre justification de l'obtention du Bac ou d'un succès universitaire.

Si vous contestez la décision prise par le rectorat (en cas de non-attribution par exemple), il existe plusieurs possibilités de recours à différents niveaux successifs (au recteur d'académie, puis en suivant la voie hiérarchique auprès du Ministère et pour finir en recours contentieux devant le tribunal administratif si besoin est).

Dans le courant de l'année, faire une demande de bourse A TITRE EXCEPTIONNEL est toujours possible dans certains cas : perte de votre emploi ou de celui de votre tuteur, décès d'un parent, retour du Service National.

3^e) - MAINTIENT - RENOUELEMENT

Pour voir sa demande de bourse renouveler au même échelon d'une année sur l'autre, il faut obligatoirement en refaire la demande et avoir totalement réussi son année : la moindre U.V. ratée peut être fatale, le boursier n'a plus le droit à l'erreur depuis l'année dernière où les crédits ont été serrés.

Ainsi, le maintien exceptionnel n'était accordé qu'aux boursiers des 6^e, 7^e, 8^e et 9^e échelon qui voyaient leur bourse dégringoler de 3 échelons. Et encore, fallait-il avoir une note minimale à l'examen (9 sur 20 en Sciences) ou suffisamment d'U.V. pour passer dans l'année supérieure : en Lettre, Psycho, Droit-Eco : l'administration reconnaît le simple passage dans l'année supérieure comme un succès alors que le Rectorat le considère comme un échec et le sanctionne par un refus ou une diminution de bourses : ils furent 450 dans ce cas-là en 85-86.

TÉMOIGNAGE DE PASCAL : « J'étais en 2^e année de D.E.U.G. Histoire et boursier du 9^e échelon. En Octobre 85, je réussissais à avoir 18 POINTS SUR 20 en 2 ans. Il en faut 16 pour passer en Licence. Pourtant le Rectorat considéra que 18 points sur 20 en deux ans était un échec et descendit ma bourse au 6^e échelon. Je n'avais plus que 900 F/mois pour vivre...

Aussi, il a fallu que je me salarie avec comme conséquence un échec en Licence... »

En cas de redoublement, la bourse saute automatiquement sauf dans certains cas particuliers : maternité, longue maladie, grave problèmes familiaux.

NOUVEAU :

Le système des bourses favorise à partir de cette année les RÉORIENTATIONS vers les filières courtes à caractère professionnel (I.U.T. B.T.S.) : votre bourse sera maintenue au même échelon que vous avez réussi ou échoué en D.E.U.G.

Les étudiants en C.A.P.E.S., C.A.P.E.P.S., C.A.P.E.T. qui ont droit à une bourse, peuvent la faire renouveler en cas de redoublement s'ils ont un avis favorable du jury. Il en est de même pour les redoublants des classes préparatoires aux grandes écoles.

4^e) - LE VERSEMENT

C'est toute une légende : la bourse se perçoit en 3 fois dans l'année, théoriquement une fois par trimestre. En fait, le premier versement n'intervient pas avant décembre voire Janvier pour ceux qui ont passé la session de Septembre. Et les dates des 2 autres versements sont fluctuantes d'une année sur l'autre.

Ce mode de versement des bourses est totalement inadapté car nous avons besoin d'argent dès la rentrée pour couvrir nos frais (mutuelle, caution de loyer, premiers loyers, fournitures scolaires, livres...) et chaque mois régulièrement pour payer son loyer, avoir un budget équilibré.

5 - FAIRE TRANSFÉRER son dossier d'une académie à l'autre est souvent fastidieux : il faut très rapidement s'adresser aux services de l'Académie où vous souhaitez faire transférer votre dossier. Vous devez lui envoyer votre avis de proposition de bourses accompagné d'une lettre explicative.

NOUS PROPOSONS à tous les boursiers ainsi qu'aux étudiants qui souhaiteraient l'être de se regrouper avec l'A.G.E.R. U.N.E.F. pour obtenir que :

- Les bourses soient augmentées jusqu'à atteindre des sommes décentes : 1 000 F au 1^{er} échelon à 2 000 F au 9^e échelon.

- Le nombre de boursiers augmente pour atteindre rapidement 20 % des étudiants en haussant davantage le plafond des ressources et en reconnaissant le droit à l'indépendance vis à vis des parents.

- L'Etat y consacre plus d'argent : cette forme de redistribution des revenus permettront une promotion sociale.

- Le 1^{er} versement soit effectué dès la rentrée : à défaut le Rectorat devrait faire des avances sur bourse pour permettre aux boursiers de faire face au choc de la rentrée.

- Les versements se fassent tous les mois et non tous les trimestres et soient virés directement sur le compte en banque de l'intéressé.

3^{ème} CYCLE :

ALLOCATION D'ÉTUDES DE 1^{ère} ANNÉE DE 3^e CYCLE : elle est attribuée pour une année seulement et sans limite d'âge aux étudiants commençant un D.E.A. ou un D.E.S.S. sur critère de mérite universitaire : sont acceptés en priorité les étudiants qui ont obtenu leur maîtrise en 4 ans. Le montant s'élève à environ 1 500 F par mois.

BOURSE D'AGRÉGATION est accordée aux étudiants inscrits à ce concours et est renouvelable en cas de redoublement, sur avis favorable du jury. La demande se fait aux services centraux avant le 1^{er} Octobre.

ALLOCATION DE RECHERCHE : Le Ministère de la Recherche et de la Technologie en accorde, au goutte à goutte, à ceux qui commencent leur thèse dans l'année qui suit l'obtention du D.E.A. et qui travaillent dans un domaine porteur. En contrepartie : le montant est tout ce qu'il y a de confortable (4 600 F brut par mois).

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Direction de l'Organisation de la promotion à la recherche du Ministère de la Recherche et de la Technologie, 1, rue Descartes 75 231 PARIS CEDEX, Tel : 1. 46.34.35.35.

Vous pouvez également essayer de faire financer votre recherche par une fondation privée (F.N.E.G.E., Fond. Fyssen, Del Duca, Fondation de France) ou par une entreprise si le thème les intéresse.

AUTRES AIDES

LES PRÊTS D'HONNEUR : ils concernent en priorité les étudiants qui n'ont pu obtenir une bourse sur critère social et sont attribués dans la limite des crédits disponibles, en fonction du cursus universitaire et des ressources de la famille. Ils sont exempts d'intérêts et remboursables 10 ans après la fin des études. Les dossiers doivent être retirés au service des bourses du Rectorat, 20 rue Fontenelle 76000 ROUEN durant le mois d'Octobre et déposés avant le 1er novembre.

LE FOND DE SOLIDARITÉ UNIVERSITAIRE (F.S.U.) : c'est un fond géré par le C.R.O.U.S. qui accorde des aides de dépannage sous forme d'allocations et de prêts aux étudiants momentanément en difficulté. Pour avoir un dossier, il faut rencontrer l'assistance sociale du C.R.O.U.S. et lui exposer ses problèmes.

BOURSES DÉPARTEMENTALES : elles sont attribuées par le département de résidence des parents. Cela dépend de la générosité du Conseil Général. La demande se fait à la Mairie du domicile.

CERTAINES ALLOCATIONS sont également attribuées par certaines municipalités, grandes entreprises ou caisses de retraite où résident, travaillent ou cotisent les parents. Se renseigner auprès des services sociaux de ces organismes.



ETUDIANTS SALARIÉS

Trouver un job : quand on nous refuse une bourse, il ne reste que cette solution là : pour cela, il y a trois « filières »

LES JOBS DU C.R.O.U.S.

: vous devez vous adresser au C.R.O.U.S. (rue d'Herbouville à Rouen) au service « liaisons étudiants/entreprises ». Il vous suffit de remplir un formulaire qui sera valable pour toute l'année universitaire. Ces petits boulots sont très divers : cela va du pointage sur autoroute à la démonstration dans des supermarchés en passant par des enquêtes et les gardes d'enfants. Ce sont des emplois de courte durée (une ou deux semaines) mais qui sont généralement bien payés. Un conseil, passez régulièrement au C.R.O.U.S pour ne pas vous faire oublier.

LE PIONNICAT

: les postes de pions et de maître auxiliaires sont en priorité réservés aux étudiants s'orientant vers l'enseignement ou préparant des concours. De plus, ils sont eux aussi attribués sur critères sociaux pour compléter les bourses dans le cas d'un poste à mi-temps. Tous les ans, il y a 400 personnes prioritaires sur la liste d'attente ! Autant dire qu'il faut y croire !

Pour obtenir un poste de surveillant d'externat (S.E.) ou de maître d'internat (M.I.), il faut d'abord passer au bureau d'accueil du Rectorat (rue de Fontenelle, à gauche après avoir traversé la cour) prendre un dossier dès juin. Vous devrez le rendre dûment rempli avant le 20 juillet.

Puis, votre dossier sera examiné et vous recevrez un avis de retenue du dossier ou de non retenue. A vous d'aller au service du personnel (à gauche toujours, 2è étage) vous renseigner et vous faire connaître. Essayez d'y aller fin août. La commission d'attribution de postes se réunit fin Août. Les syndicats de S.E./M.I y sont présents ; si vous êtes syndiqué, ils peuvent mieux vous connaître et vous défendre. Enfin par la suite, vous pourrez toujours leur téléphoner pour avoir des nouvelles. Ils ont le listing des attributions de postes ; ainsi vous pourrez savoir si vous avez un poste, bien avant de recevoir votre nomination qui arrive bien souvent quelques jours avant la rentrée...

(Le syndicat des M.I./S.E. : S.N.E.S., 14 Bd des Belges, Tel : 35.98.26.05.)

Mais si vous n'obtenez rien en Septembre, ne désespérez pas, il y a toujours des remplacements plus ou moins longs à faire. Aussi, continuez à aller au Rectorat et mettez des copains pions dans le coup pour décrocher des petits tuyaux intéressants et surtout acceptez ce qui se présente : le plus dur étant d'entrer dans la maison. Par la suite, tu pourras te faire muter. Enfin, sachez que le Rectorat n'emploie que les gens ayant déjà travaillé pour lui.

Un conseil, il vaut mieux se déplacer que de téléphoner.

LE « SYSTÈME DEM... »

D comme démerde mais surtout comme démarche. Eh oui, pour les petits boulots, il ne faut pas hésiter. Les étudiants doivent aller à l'assaut de Rouen trouver le petit boulot qui leur paiera leurs études. Les bars et les restaurations rapides surtout prennent des étudiants (Quick, Free Time, Mac Donald, mais aussi Flunch, Pizza Paï). Mais aussi les supermarchés : Intermarché, Nouvelles Galeries, Monoprix etc... Même chose pour les boîtes de journaux gratuits : 76, Inter 7, etc... Ne pas hésiter à passer des annonces par exemple.

Le tout est une question de culot certes mais qui peut être payante. Mais attention aux arnaques ; regardez où vous mettez les pieds, méfiez vous des jobs qui soit-disant prennent peu de temps (ou à domicile) et qui rapportent gros... Demandez toujours si vous êtes déclaré ou pas ; après c'est vous qui voyez !

Enfin, attention aux boîtes de démarchage de produits de toute sorte, qui prennent beaucoup de temps sans qu'on s'en rende compte et qui sont très peu payés quand on y regarde de plus près. Les gens des cités U. sont des « pigeons » faciles à attraper notamment pour les démarcheurs de Amway (maison américaine d'origine qui fait de séances « extraordinaires » où on vous promet une Ferrari ou un tour du monde d'ici quelques mois) !

Aussi, soyez prudent mais gardez toujours confiance en vous.

DROITS PARTICULIERS DES ÉTUDIANTS SALARIÉS À LA FAC

À l'Université, les étudiants sont soumis au contrôle continu des connaissances. Les étudiants salariés peuvent être dispensés de ce contrôle continu.

DISPENSE DE CONTRÔLE CONTINU

Pour obtenir une dispense, il suffit de remplir un formulaire de demande dans chaque institut où vous avez des U.V. pour lesquelles vous voulez une dispense. Ces formulaires sont généralement disponibles dès la fin du mois de Novembre et être remis pour le 15 Janvier. Ainsi, pour les U.V. pour lesquelles vous aurez une dispense, vous ne passerez pas les examens partiels dans l'année, mais seulement un écrit et/ou un oral à la fin de l'année universitaire.

TELE - ENSEIGNEMENT

Si vous êtes salarié, il y a sûrement des cours auxquels vous ne pourrez pas assister. Mais il existe dans certains instituts et pour certaines U.V. seulement un télé-enseignement, grâce auquel vous pouvez recevoir des photocopies de cours et des cassettes. Pour connaître les U.V. qui sont télé-enseignées, il faut se renseigner auprès des secrétariats.

Néanmoins pour l'institut de psychologie et l'institut d'histoire, les étudiants de l'A.G.E.R. U.N.E.F. et ont créé des associations (respectivement A.R.E.P. U.N.E.F. et A.H.E.R. U.N.E.F.) qui fourniront à leurs adhérents tous les polys de cours qu'ils souhaitent. A bon entendeur, salut !

COURS ET T.D. DU SOIR

Ils se font désormais de plus en plus rares, mais il en existe encore quelques uns. Ils se déroulent en général après 18 h, et sont en grande partie réservés aux salariés. Là aussi, renseignez-vous auprès de votre secrétariat.

LES SURVEILLANTS MENACÉS PAR LES T.U.C.

Mr Monory poursuivant la ligne tracée par Mr Chevènement veut introduire des T.U.C. dans les collèges et les lycées. Le 21 Mars 1985, une circulaire intitulée « mise en oeuvre des travaux d'utilité collective » évoquait la question des T.U.C. « Surveillance sous le titre « Etudes surveillées dans les collèges » Leur objet est de confier à des jeunes de 18 à 21 ans (jeunes chômeurs bacheliers) d'une part la surveillance d'études et d'autre part des tâches de nature plus administrative ou de bibliothèque. Cela menace directement l'existence des surveillants par la substitution progressive des postes de M.I/S.E. par des T.U.C. Surveillance se substituant eux-mêmes aux créations de postes que l'on attend en vain depuis 1981. Si deux catégories remplissent quasiment les mêmes fonctions, l'une pendant 28 h pour 4 700 F, l'autre pendant 20 h pour 1 200 F... Les restrictions budgétaires actuelles favoriseront donc la multiplication des T.U.C. surveillance. Aussi, les étudiants surveillants ont déjà engagé l'action avec le S.N.E.S. (Syndicat National de l'Enseignement Supérieur). Une grève nationale a eu lieu le 14 Mai 1985 suivie à 85% : une autre a eu lieu en Avril 86 suivie à 70% contre l'arrivée des T.U.C. Surveillance dans les établissements. Le S.N.E.S. et l'A.G.E.R. U.N.E.F. pensent qu'il est préférable de maintenir les pions, d'augmenter le nombre des postes pour permettre à plus de bacheliers de s'inscrire à l'Université, de poursuivre des études. De même, ils se prononcent pour une augmentation du taux et du nombre des bourses. En même temps, ils revendiquent une transformation du rôle et de la fonction du surveillant pour pouvoir dépasser la contradiction entre études et salariat.

Pour tout renseignement supplémentaire, et pour se défendre :

S.N.E.S. : 14, Bld des Belges - Rouen - Tél : 35.98.26.03

ETUDIANTS ETRANGERS

QUELQUES CHIFFRES :

L'Université de Rouen a accueilli en 1985/86 : 1825 étudiants étrangers représentant 12 % des inscrits. Les nationalités sont nombreuses : le monde entier est représenté à Mont Saint Aignan ! Les pays du Maghreb sont les plus représentés : 591 marocains, 162 algériens et 92 tunisiens. A la suite, nous pouvons rencontrer 88 libanais et 86 malgaches : voilà pour les plus nombreux.

La faculté des Sciences est la plus fréquentée (514 personnes) répondant au manque de moyens universitaires de la plupart des pays d'origine notamment sur le plan scientifique. Cela se vérifie aussi sur le plan économique et juridique : 370 personnes en Droit-Eco ; mais surtout sur le plan médical 289 personnes en médecine-pharmacie. Enfin, la Fac des Lettres en accueille 350.

Notons que 72 étrangers sont en mise à niveau et 93 autres inscrits en auditeurs libres...

L'INSCRIPTION :

Tout étudiant s'inscrivant pour la première fois en premier cycle doit passer par une pré-inscription. Le dossier doit être retiré au service culturel de l'ambassade de France dès le mois de Décembre.

Ce dossier dûment rempli doit être retourné avant le 1er Février. Pour les inscriptions en 2^e et 3^e cycle : attention, il n'y a pas d'équivalence de diplômes. Parfois, une pré-inscription est nécessaire.

PAPIERS :

Le visa de long séjour est obligatoire sauf pour les ressortissants de la C.E.E. (sauf Portugal et Grèce), Algérie, Maroc, Mauritanie, Gabon, Centrafrique, Sénégal et du Togo. Vous devez toujours avoir un passeport en règle et des justificatifs de ressources et de domicile. La carte de séjour est délivrée pour un an et ne coûte rien la première année (renouvelable en Septembre).

ARGENT :

Tout étudiants étranger doit justifier d'un revenu de 1 600 F/mois sauf les boursiers avec une attestation visée par l'ambassade de France. Le travail en France pour les ressortissants est très réglementé sauf pour ceux de la C.E.E., Congo, Centrafrique, Liban. Interdiction de travailler la première année sauf si vous avez une bourse inférieure à 1 600 F/mois. Sinon, il est possible de demander une autorisation de travail en justifiant la demande (perte de vos ressources). Enfin, il est impossible de travailler plus qu'à mi-temps. Cette autorisation doit être demandée à la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi (DDTE).

SECURITE SOCIALE :

En tant qu'étudiant étranger, vous pouvez bénéficier de la Sécurité Sociale étudiante si vous venez des 54 pays qui ont passé un accord. Et ce, dans les mêmes conditions que les étudiants français.

LOGEMENT :

20 % des chambres des cités U du Pano et du Bois sont réservées aux étudiants étrangers. Mais l'accès à ces chambres est strictement réservé aux boursiers. Les modalités de demande de chambre sont les mêmes que pour les étudiants français (cf article « Comment se loger ? »)

UN CONSEIL :

L'administration française étant très tatillonne respectez les dates qu'elle vous fixe...

Pour plus de renseignements, allez voir les Amicales et les Ambassades mais aussi l'Union Nationale des Etudiants Marocains (U.N.E.M.).

LE SERVICE NATIONAL

Le service national est souvent vécu comme une fatalité : « il faut bien y aller comme tout le monde », comme on dit. Dans les faits, 35 % des garçons ne font pas un service militaire (sans doute plus chez les étudiants). Pour les filles il est facultatif (avis aux volontaires).

1) RECENSEMENT ET SÉLECTION

Ces 2 premières étapes sont obligatoires, faute de quoi vous risquez d'être incorporé d'office.

Le recensement se fait à la Mairie de votre domicile au début de votre 18^e année. En même temps, vous pouvez y déposer vos demandes de report initial ou de dispense.

Vous êtes convoqués aux fameux « trois jours » qui ne durent en fait qu'un jour et demi dans l'année précédant votre incorporation (18 ou 22 ans). L'armée à cette occasion vous paye le voyage jusqu'au centre de sélection. Là, vous passez toute une batterie de tests pour déterminer si vous êtes aptes ou non. Les cas d'exemption représentent environ 25 % et sont accordés pour des raisons médicales ou psychologiques. Un conseil pour ceux qui seraient concernés : se munir d'un solide dossier.

2) LES DISPENSÉS

Pas la peine de se casser la tête à essayer de se faire réformer si l'on peut être dispensé. Ces dispenses concernent à peu près 5 % d'entre nous et sont de trois ordres :

- à titre de compensation (pupille de la nation, parent mort pour la France ou durant son service national)
- à titre social (soutien de famille, indispensable dans l'exploitation familiale ou dans l'entreprise que vous dirigez depuis deux ans.
- à titre administratif (résident à l'étranger et double nationalité sous certaines conditions)

3) LES REPORTS D'INCORPORATION ET LES PRÉPARATIONS MILITAIRES.

A moins de le devancer, l'appel s'effectue entre 19 et 20 ans. Mais il existe particulièrement pour les étudiants, toute une série de reports possible (bien sûr réversibles entre temps) qui reculent d'autant l'incorporation.

1 Le report initial est accordé à tous sans avoir besoin de justification et repousse l'incorporation à 22 ans. La demande se fait à la mairie avant vos 18 ans.

2 Le report supplémentaire est accordé à ceux qui ont besoin d'une année pour terminer un cycle d'études ou de formation professionnelle et donne un répit jusqu'à 23 ans. La demande se fait avant le 1^{er} de vos 22 ans au B.S.N. (Bureau du Service National) dont vous dépendez. Pour l'Eure et la Seine Maritime :

B.S.N. valenciennes
Caserne Vincent
59 321 VALENCIENNES
TEL : 27.46.26.26.

Ensuite, vous pouvez, à condition de réussir une préparation Militaire, bénéficier d'un report jusqu'à 24 ou 25 ans :

- jusqu'à 24 ans pour les titulaires du Brevet de P.M. (Préparation Militaire « Terre » et aussi « Air » ou « Marine ») ou de P.M.P. (Parachutiste). La P.M. dure 15 jours et permet de choisir son corps d'affectation.

L'inscription peut se faire jusqu'à deux mois avant la date de la P.M choisie. Pour connaître les périodes ouvrables et pour avoir plus de renseignements, prenez contact avec la :

Préparation Militaire de Haute Normandie

247 Rue Louis Blanc

76000 ROUEN

TEL : 35.71.84.12. Poste 529 ou 259

Il existe pour les titulaires d'un brevet de secourisme, une option « sécurité civile » qui permet d'être incorporé dans une unité d'instruction de la sécurité civile. La P.M.P. dure 8 jours et assure l'incorporation directe dans les paras.

- jusqu'à 25 ans pour les titulaires du brevet de P.M.S. (Préparation Militaire Supérieure). Elle est réservée aux bacheliers et dure 5 semaines bloquées pendant l'été. Pour s'inscrire, il faut s'y prendre un an à l'avance. Mais elle permet ensuite d'être admis durant votre service militaire dans un peloton d'élèves officier de réserve (E.O.R.) avec le grade d'aspirant.

Le report spécial

C'est le fin du fin. Il est accordé systématiquement à tous les étudiants en Médecine, Pharmacie, Vétérinaire et Dentiste jusqu'à 27 ans. Peuvent également en bénéficier jusqu'à 25 ans les candidats à la coopération et au service scientifique du contingent s'ils sont acceptés bien sûr.

Dans les deux cas, vous devez envoyer votre demande entre le 1^{er} Octobre et le 30 Décembre de l'année de vos 21 ans.

4) LES AUTRES SERVICES.

Service ne veut pas dire forcément militaire. Et militaire ne signifie pas caserne. D'autres possibilités de faire son service existent mais ne concernent que 3 à 4 % des appelés.

1. Le service civil dure 24 mois et nécessite d'avoir le statut d'objecteur de conscience. Vous travailler dans une administration, une collectivité locale ou un organisme à vocation humanitaire. Pour avoir la liste des organismes agréés à recevoir des objecteurs, écrivez au :

Comité de Coordination pour le Service Civil

23, Rue Notre Dame de Lorette

75009 PARIS

TEL : 16. 1.47.85.06.12

Et pour plus de renseignements :

Le groupe d'objecteurs de Rouen

5, Bd Gambetta

76000 ROUEN

Tel : 35.70.54.54

Permanence le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30.

2. La coopération est un service civil qui s'effectue à l'étranger durant 2 ans pour les enseignants (65 % des postes) et 16 mois pour les autres (recherche, action culturelle, sanitaires ou sociales...) Les candidats doivent avoir une qualification professionnelle minimum B.T.S. et doivent présenter leur demande au moins huit mois avant la date d'incorporation au :

Bureau Commun du Service National de Coopération

36, Bd des Invalides

75700 PARIS CEDEX

Tel : 16.(1).47.85.10.10. ou 47.85.02.14

3 L'aide technique : même principe que la coopération mais dans les D.O.M.-T.O.M. La candidature est donc à envoyer à :

Ministère des D.O.M.-T.O.M

Cabinet Militaire

Aide Technique

27 rue Oudinot

75700 PARIS

TEL : 16 (1) 47.88.03.05 ou 47.83.02.60

4. Le service scientifique du contingent ne concerne que les étudiants ayant atteint un niveau élevé (ingénieurs, maîtrises) pour effectuer enseignement ou recherche en rapport avec leur spécialité. Envoyez vos candidatures avant le 15 Janvier de l'année de votre appel à la :

Commission de sélection du personnel scientifique du Contingent

26, Bd Victor

75 996 PARIS ARMEES

TEL ; 16.(1) 45.52.56.24

Nous proposons aux étudiants concernés de se faire entendre auprès de la Commissions Armée-Jeunesse afin d'obtenir :

- que le report jusqu'à 25 ans soit accordé systématiquement à tous les étudiants (sans être obligé de faire une préparation militaire), afin d'éviter que le service fasse une coupure dans la poursuite des études.

- que les étudiants soient affectés dans une ville universitaire afin de pouvoir continuer à travailler s'ils le veulent (recherche, labos, thèses, préparation CAPES-AGREG...)

SERVICE MILITAIRE...

C'est toujours un gros problème!



LES BIBLIOTHÈQUES ET LES MUSÉES

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES :

Une carte délivrée à l'inscription avec la carte d'étudiant en permet l'accès :

- **Lettres-droit** : Rue Lavoisier à Mont Saint-Aignan. Tél : 35.70.00.79. Ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h.

- **Sciences** : Boulevard de Broglie à Mont Saint-Aignan. Tél : 35.71.72.51. Ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

LES BIBLIOTHÈQUES D'INSTITUT EN LETTRES : Dans cette U.F.R., chaque Institut possède sa bibliothèque avec des ouvrages et des documents concernant la branche enseignée. L'accès est libre, mais le paiement d'une caution est obligatoire (entre 30 et 60 F suivant les Instituts) pour emprunter des livres.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ROUEN : Rue J. Villon. Tél : 35.71.28.82 est très fournie en ouvrages et documents anciens. La consultation est gratuite, mais l'emprunt nécessite une inscription de 30 Francs pour tous. Ce qu'il faut pour s'inscrire à la B.M. : Une quittance de loyer ou d'électricité de moins de 3 mois, une photo d'identité, une pièce d'identité.

L'INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION EN SCIENCES SOCIALES (I.R.E.D.) : Rue Thomas Becket à Mont Saint-Aignan. Tél : 35.07.34.62 - Etudes et données statistiques sur la région.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE (C.R.D.P.) : Rue du Docteur Fleury à Mont Saint-Aignan. Tél : 35.74.16.85 possède une documentation fournie sur la région.

L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL de l'INSEE : Tél : 35.98.45.50. Quai de la Bourse à Rouen.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE : Palais des Consuls, Quai de la Bourse - Rouen. Tél : 35.71.71.35.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU MILIEU NATUREL, à côté du Muséum : Square A. Maurois, Rue Louis Ricard à Rouen. Tél : 35.07.44.54 - Tout sur l'environnement, l'écologie, la botanique, la zoologie, la préhistoire, l'ethnologie, l'histoire des Sciences.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-MARITIME : Cours Clémenceau, 76056 Rouen Cedex. Tél : 35.62.81.88 ou 35.88.81.88 - Postes 821 ou 632, dans le gratte-ciel.

AUTRES BIBLIOTHÈQUES DE ROUEN

BIBLIOTHÈQUE ST-SEVER : Centre Saint-Sever - 65, Avenue de Bretagne - Tél : 35.63.29.90 - Du mardi au samedi. 16.000 ouvrages, kiosque de consultation de périodiques + une vidéo-documentation + une discothèque (7.000 disques et 600 cassettes)
BIBLIOTHÈQUE DES SAPINS : Place Alfred de Musset. Tél : 35.60.03.17

BIBLIOTHÈQUE DE LA GRAND-MARE : Centre Socio-Culturel André Malraux, Rue François Couperin. Tél : 35.60.29.99

LES MONUMENTS ET MUSÉES « CONNAÎTRE SA VILLE »

CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION DU PATRIMOINE DE HAUTE-NORMANDIE : 29, Rue Verte. Tél : 35.89.48.49

5.800 édifices de 550 communes des environs sur 35.000 images.

AUTRE SAINT-MACLOU : Rue Martainville. Charniers de pestiférés du Moyen-Age.

ARCHEVÊCHÉ : Rue des Bonetiers (face à la Cathédrale à gauche sur sa longueur) où fut condamnée Jeanne La Pucelle.

BEFFROI DU GROS HORLOGE : Visite gratuite pour les étudiants de la Tour, avec un panorama sur le Vieux Rouen.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : Rue Villon. 500 000 Volumes.

EGLISE SAINT-OUEN (XIV-XVIème siècles) : Place du Général de Gaulle. Cette église est aussi grande que la Cathédrale (134 mètres de long).

EGLISE SAINT-MACLOU : Portes en bois sculptées, style Renaissance.

JARDIN DES PLANTES : Rue d'Elbeuf. (Rive gauche). 10 hectares dont 7 serres tropicales.

MAISON NATALE DE FLAUBERT ET MUSEE D'HISTOIRE ET DE LA MEDECINE : 51, Rue de Lecat (à côté de l'Hôtel Dieu*).

MUSEE DES ANTIQUITES, MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE, D'ETHNOGRAPHIE ET DE PREHISTOIRE : 198, Rue Beauvoisine.

Tél : 35.98.55.10

MUSEE DES BEAUX-ARTS : Square Verdrel. Tél : 35.71.28.40 · Plus de 200 toiles exposées.

MUSEE DE FERRONNERIE : Le Secq des Tournelles, rue Jacques Villon. (dans l'ancienne Eglise St-Laurent).

MUSEE DE LA CERAMIQUE : 1, Rue Faucon.

PALAIS DE JUSTICE : Par la Rue aux Juifs (Pour l'Archi !)

PORTE GUILLAUME LION : Quai de Paris. Dernier vestige de l'enceinte de la ville démantelée au XVIIIème siècle.

BUROCLER S.A.



MONT-SAINTE-AIGNAN

POUR TOUS

TRAVAUX

DE DACTYLOGRAPHIE

Pensez à

BUROCLER S.A.

8, RUE DES

MOUETTES

76130

MONT ST-AIGNAN

TEL : 35.76.19.32



L'ESPACE

duchamp villon

Saison 87

JANVIER

THEATRE : TAILLEUR POUR DAMES
de FEYDEAU. Dialogues additionnels de Jean POIRET. Jeudi
15 à 20 h 30.

MUSIQUE, DANSE, CHANSONS : PASSION
Oeuvre originale composée et interprétée par Charles DUMONT.

BLUES : BILL DERAIME Vend. 30 à 20 h 30.

En projet :

FEVRIER : Musique : ECOLE DE SAMBA de Rio de Janeiro.
Théâtre : ARIANE ou L'AGE D'OR de et par Philippe Caubère.

MARS : Rock-Humour : RAOUL PETITE. Nouveau spectacle.
Humour : LIBERTE CHERIE de et par Alex Métayer.

AVRIL : Théâtre : L'ENTRETIEN DE M. DESCARTES AVEC
PASCAL LE JEUNE avec Henri Virlogeux.

MAI : Musique : LE QUATUOR HAGÈN.

Cinéma Espace 35

Séances à 14 H 30 et 20 H 30

THE BLUES BROTHERS
PETER PAN
PINK FLOYD, THE WALL
EXCALIBUR
RAGTIME
EQUATEUR
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX
LA CITE DES FEMMES
MONTY PYTHON SACRE GRALL
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE
L'EMPIRE DES SENS
KAGEMUSHA

*CENTRE ST-SEVER
ROUEN
RENSEIGNEMENTS
TEL : 35.62.31.31*

**Association
Spectacles
Promotion**



R.N. 13
27550 NASSANDRES
TEL : 32.45.03.77.

LOCATION :
**ECLAIRAGES
SONORISATION**

paris normandie



AVEC PARIS NORMANDIE LES ÉTUDIANTS TRAVERSENT LA SEINE

Mardi 29 Avril 1986, les quais de la Seine noirs de monde ont noyé en pleine folie.

Le quotidien régional PARIS-NORMANDIE et la société Sodipan-Nokia avaient créé l'évènement en organisant la course la plus extravagante qu'ait connue l'histoire de la Seine. Les poissons en sont encore tout retournés.

Pour l'occasion, les étudiants de l'Université et des grandes écoles avaient littéralement débridé leur imagination nautique. C'est ainsi que 25 engins flottants tous plus délirants les uns que les autres ont tenté de franchir la Seine à rame, à pédale ou à moteur. Et le plus fort, c'est que la plupart y ait réussi ! 50000 personnes enthousiasmés ont ainsi pu constater que nos futures élites ont le pied marin.

La fête était belle, avec le soleil pour complice. On en souhaite tout autant et encore plus pour l'année prochaine.

Où sortir ?

L'isolement du campus est flagrant. A partir de 20 h Mont Saint Aignan est une ville morte. Surtout à minuit, c'est le quasi « couvre-feu » imposé par un arrêté municipal. Cela a coûté la vie au dernier lieu de rencontre sympa qu'était « La Chamade » qui a fermé sa porte en Juin 86. Ne subsistent que le Centre Socio-Culturel Marc Sangnier avec son bar « Le lapsus » et surtout le bar crêperie très chouette pour nous étudiants qu'est « Le Druides ». Laurent et Carole y sont les derniers courageux à vouloir créer un lieu d'animation à Mont Saint Aignan.

Aussi, les gens de cité U. restent bloqués le soir s'ils n'ont pas de voiture car il n'y a plus de bus après 21 h 30.

Néanmoins, nous vous donnons en « exclusivité » la sélection A.G.E.R. des meilleurs endroits où passer une bonne soirée, voire la nuit !

LES THÉÂTRES

— ESPACE DUCHAMP VILLON : BP 1053 76014 ROUEN Cedex. Tel : 35.31.31. Classique, mais qui tient la route !

— THÉÂTRE MAXIME GORKI : 24, Rue Joseph Lebas, 76140 Petit Quevilly, Tel : 35.72.67.55.

Solide tradition alliant théâtre et chanson.

— THÉÂTRE DES DEUX RIVES : 48, Rue Louis Picard, Rouen, Tel : 35.70.22.72. Un nouveau théâtre qui en veut : à voir vraiment.

CINÉMAS ET CINÉ-CLUB

— CINÉMA ARIEL : Place Colbert, 76130 Mont Saint Aignan. Tel : 35.70.97.97.

Ancien ciné-club qui a du faire du commercial pour faire la route mais qui détient pourtant la meilleure programmation depuis un an à Rouen (prix étudiant : 18 F)

— LES REPRISSES ET FILMS DOCUMENTAIRES DU GAUMONT : 28, Rue de la République, Tel : 35.71.98.02

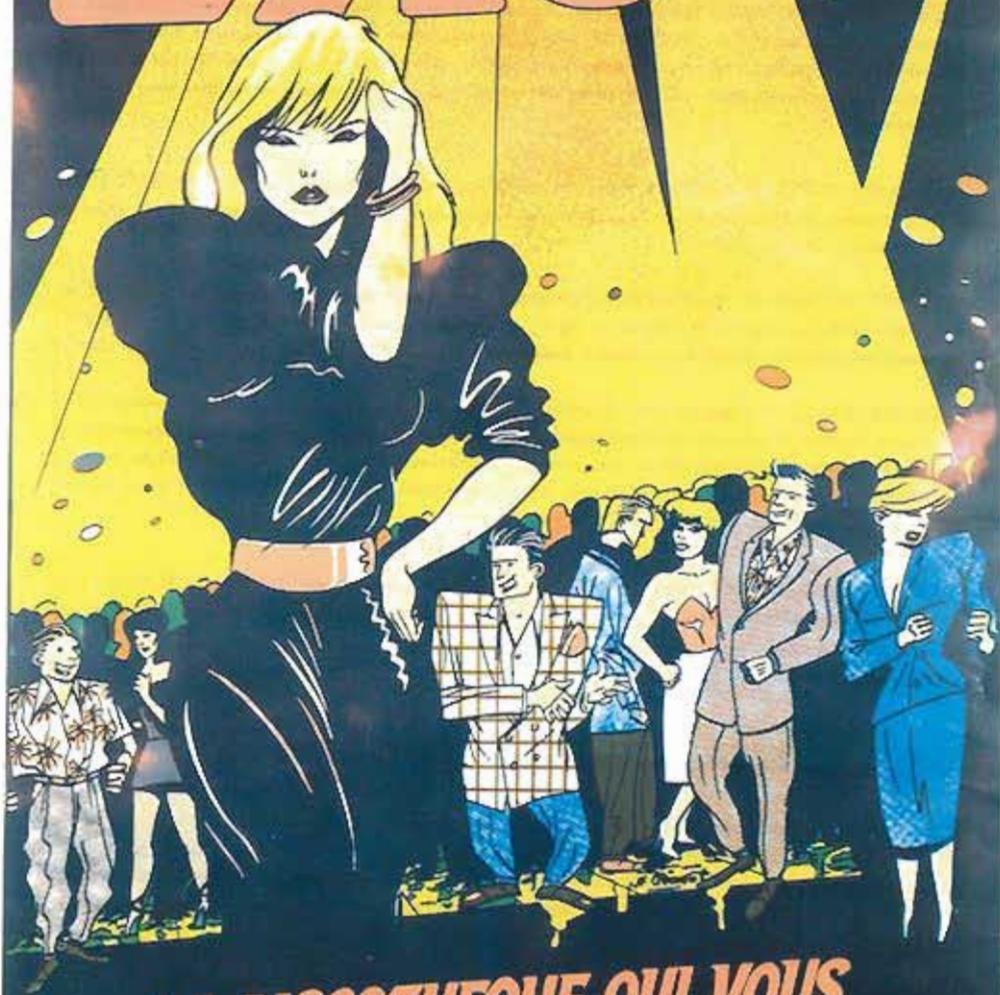
Comment faire plusieurs milliers de kilomètres en restant assis et en s'y croyant vraiment ? C'est là-bas aux Gaumonts avec toute une série de reportages dans tous les pays du Monde.

DISCOTHÈQUES

— L'EXO 7 : Place des Chartreux, Petit Quevilly, Tel : 35.72.33.88. C'est la boîte la plus branchée mais pas trop à Rouen. Eux seuls connaissent vraiment le rock à Rouen. Lights et lasers assurés. Enfin, c'est la seule boîte qui fasse un tarif étudiants 50 F au lieu de 60. Un conseil pour ceux qui arrivent : c'est LA discothèque rock de Rouen. Y passent de bons groupes tout au long de l'année : Indochine, Mitsouko, Mink Deville, Conateens, Dogs, etc...

— LA BROCHERIE : Hameau Saint Thomas (après la Vaupalrière ; à 15 km de Rouen), Tel : 35.91.24.05. Là encore, c'est encore un peu loin pour la majorité d'entre nous qui n'avons pas de voiture. Deux restaurants et beaucoup de place pour les copines ! Le moelleux des fauteuils vous y attend, alors faites vous une douce violence...

EXOT



**LA DISCOTHEQUE QUI VOUS
PREND LA TETE!**

Ouvert Vendredi, Samedi, à partir de 22h30
13 place des Chartreux - ROUEN - Tél : 35 72 33 88

RESTAURANTS

— LE DRUIDE : 78, Route de Maromme, Mont Saint Aignan village, Tel : 35.74.32.00. C'est la crêperie Numéro 1 de toute l'agglomération rouennaise avec un excellent rapport qualité/prix. Un choix incomparable en crêpes et en cervoises. Carole et Laurent sauront vous faire passer une chouette soirée bretonne. Cadre et musique adaptés. Mais attention quand vous y allez, c'est pour toujours ! (A 800 m des cités U).

— LA PIZZERIA DU VIEUX MARCHÉ : 12, Rue de l'Ancienne Prison (perpendiculaire à la place du Vieux marché), Rouen, Tel : 35.88.06.30. Des prix raisonnables pour des pizzas faites main avec une succulente pâte à pain. Le décor greco-romain a été refait : très agréable endroit avec de bons petits vins. Attention, c'est toujours plein et il vaut mieux réserver. Un conseil : faites-vous remarquer pour être servi rapidement !

— LE CAFÉ DES BEAUX-ARTS : 34, Rue Damiette (à côté de Saint Maclou) à Rouen, Tel : 35.70.17.15. C'est la maison du couscous et on en a pour son argent dans tous les sens du terme... La salle est confortable et le service correct.

— LA PETITE CASBAH : 16, Place du Lieutenant Aubert (à côté de Saint Maclou), Tel : 35.98.42.30. Petit restaurant « couscous » et « salon de thé » : tranquille et pas cher, patron sympa. Un exemple : couscous-merguez (abondant), vin marocain, pâtisseries et thé : 45 F ! Accrochez-vous pour trouver mieux !

— LA MIRABELLE : 3, Place du Vieux Marché, Tel : 35.71.58.21. Autant vous dire tout de suite que ce n'est pas à la portée de toutes les bourses étudiantes. Néanmoins, faites quelques économies et payez le vous au moins une fois. Excellents fruits de mer, poissons, salades composées, et surtout un steak au poivre à vous déguster du curry ! Le tout présenté avec art et goût. Enfin, souvent un sympathique guitariste sait nous faire apprécier sa musique.

— LE RESTIQUE : 12, Rue Massacre, à côté du Palais de Justice, Rouen, Tel : 35.70.06.87. Le style bistro rétro vous plaira sûrement ainsi que le prix de ses spécialités ardéchoises. Nous vous conseillons une assiette de poisson fumé servie avec un sorbet citron vert ou le poulet au miel et moutarde ! Enfin, c'est le seul restaurant où l'on sert le vin au verre : attention au piège !

CABARETS/CAFÉ-THÉÂTRES/COCKTAIL BARS

LA MULETA : rue du Renard à Rouen (à côté de l'école d'infirmières). Pionnier des bars avec animation à Rouen, Miguel invite encore régulièrement des musiciens à se produire. Ambiance feutrée, très nocturne. Spécialités de la maison : Les salades espagnoles copieuses et peu chères (20 F). Dans un coin, quelques instruments (piano, guitare...) sont mis à la disposition des clients inspirés.

— LE BATEAU IVRE : 17, rue des Sapins à Rouen, tel : 35.70.09.05. Bonne ambiance, bons spectacles, bon bar.

— LE CLIP BAR : 8 rue Emile Zola, 76300 Sotteville, Tel : 35.72.80.58. Tout nouveau, tout beau ! Cadre très chaud, accueillant et intime. Très bon système vidéo avec écran géant relié par satellite à une télé anglaise diffusant des clips. A connaître absolument.

— LE SAGITTAIRE : 18, rue des Fossés Louis VIII, (à côté de la place des Carmes) à Rouen, Tel : 35.70.43.27. La cave à vins y a été transformé en terrasse vidéo !

— LA BRETÈQUE : 2162, Chemin de la Bretèque à Bois Guillaume, Tel : 35.60.08.91. Isolé en pleine forêt verte, l'endroit est pourtant très fréquenté. Son cadre normand fait de ses salles un lieu presque familial où il fait bon boire ou jouer (Scrabble, Bridge, etc... le jeudi soir).

— LA TAVERNE SAINT-AMAND : 11, rue Saint-Amand à Rouen, Tel : 35.88.51.38. Souvent plein à craquer mais ça vaut le déplacement. Un conseil, la bière à la framboise.

— LE SCOTTISCH : 21, rue verte (près de la gare), Tel : 35.71.46.22. Tout nouveau : le cadre, comme le patron qui nous vient de Dieppe. Amateurs de bières, de cocktails et de whiskies (le tout à prix divers), accrochez-vous ; vos coeurs ... n'en suffiront plus !.

— LES TROIS ROYS : 252, rue Martainville (derrière l'église Saint Maclou), Tel : 35.89.50.02. Avis aux pianistes : le piano y est à votre disposition au bout de la longue salle qui ne demande toujours qu'à bouger. Voilà pour notre sélection A.G.E.R. de cette année. Vous qui découvrez un endroit sympa alliant l'ambiance, passions, goûts et économies, venez nous le conseiller. Nous sommes sûrs de vos rencontrer dans tous ces endroits. A bientôt donc, et bonnes soirées rouennaises.

LES BOUMS ÉTUDIANTES

Faire la fête, cela fait partie de notre vie de jeunes. Pour bien s'éclater entre étudiants et toute tranquillité, il faut savoir faire la distinction entre vraies et fausses booms étudiantes.

En effet, certains patrons de discothèques, peu scrupuleux, ouvre leur «boîtes» aux étudiants mais les prennent pour des «vaches à lait». Ils n'ont «rien à foutre des étudiants» (dixit) mais aiment beaucoup leur argent. Une adresse à éviter : le KING CREOLE.

A l'inverse, les VRAIES soirées étudiantes sont organisées par les corps et les associations d'étudiants : les bénéfices réalisés sont réinvestis pour améliorer les services des associations d'étudiants (polycopiés, voyages, conférences...)

Donc, pour éviter l'arnaque, faites attention au label de la soirée.

LA CARTE DE L'ÉTUÉ ROUENNAIS,

Une faculté de plus pour vivre mieux à Rouen !



L'AMI FINANCIER

Caisse d'Épargne Ecureuil
de Rouen

PLACE COLBERT, à Mont Saint Aignan

☎ 35 71 45 03

86-87

TARIFS :

(MOINS DE 25 ANS)

1 spectacle : 45 F

5 spectacles : 150 F

9 spectacles : 230 F

Tous les abonnements donnent droit à l'information à domicile et à la priorité de réservation, au tarif réduit lors des concerts proposés par l'Ensemble Orchestral de Haute-Normandie au Théâtre, ainsi qu'aux manifestations du Théâtre Maxime-Gorki (Petit-Quevilly), du Théâtre d'Evreux et du C.A.C. Jean-Renoir (Dieppe).

RENSEIGNEMENTS

ET RESERVATIONS :

37.70.22.82

ou sur place

du mardi au samedi

de 12 h 30 à 13 h 30

et de 16 h 30 à 19 h

SAISON

LES FEMMES DU MOLOCH
de JEAN-PIERRE CHABROL
par le THÉÂTRE DE LA JACQUERIE

DERNIERS CHAGRINS
d'après KARL VALENTIN ET FRANZ KAFKA
par le THÉÂTRE EN CIEL ET LOGOMOTIVE THÉÂTRE

LA LENTE AGONIE DES GRANDS RAMPANTS
de B.M. DE SAINTACHER
par le THÉÂTRE DES 2 RIVES

LA FEMME ASSISE
d'après COPI
par le GROUPE TSE

RENDEZ-VOUS D'ACTEURS...

LA NUIT MÊME
de JOSEPH DANAN
par le THÉÂTRE DES 2 RIVES